

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 101

MONTREAL, LE LUNDI 2 MAI 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

De l'eau dans le gaz

Les libéraux ne savent plus sur quoi et sur qui frapper: les séparatistes, les fédéraux, le déficit...

Michel Venne

Il y avait un plan de match. M. Daniel Johnson, disaient ses conseillers, savait depuis janvier ce qu'il allait faire et quasiment ce qu'il allait dire, jusqu'à l'été. Et jusqu'à présent, sa trajectoire est cousue de fil blanc. D'annonces en subventions, de discours en missions commerciales, d'une entente avec le Nouveau-Brunswick à celle qui sera signée demain avec l'Ontario sur le commerce interprovincial: tout pour l'emploi, la famille et un fonctionnement plus efficace de l'union économique canadienne.

Mais voilà qu'on déchant, chez les libéraux. Les péquistes ont dix points d'avance dans les sondages. M. Parizeau est maintenant aussi populaire que M. Johnson. L'insatisfaction de la population envers le gouvernement est au même point qu'elle ne l'était en décembre. Et, le comble, voici que le gouvernement fédéral met des bois dans les roues, en posant des gestes qui forcent les ministres québécois à combattre ceux qui devraient être des alliés objectifs.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a de l'eau dans le gaz. La situation est telle qu'on ne semble plus bien savoir sur quoi et sur qui frapper pour marquer des points: sur les fédéraux, sur les séparatistes, sur le déficit, ou continuer tout bonnement à suivre ce fameux plan de match? Le député de Papineau, M. Norman MacMillan, est de ceux qui pensent que la guerre doit se faire, le plus vite possible, contre les séparatistes. «Si ce n'était que de moi, les prochaines élections seraient référendaires, dit-il. Il faut répéter le message: la séparation, c'est la perte d'emplois tandis que les libéraux, c'est l'emploi».

D'aucuns parmi les tenants de cette thèse déplorent qu'il n'y ait pas de mot d'ordre en ce moment pour battre le fer séparatiste. Le chef lui-même, M. Daniel Johnson, en dépit de quelques déclarations sur l'instabilité que créerait l'élection du Parti québécois, n'en a pas fait encore son cheval de bataille. En coulisses, des libéraux inquiets se demandent ce qu'il attend pour sortir des archives ce projet de rapport de la commission sur la souveraineté, créée dans la foulée de la loi 150, qui contient plus de données qu'il n'en faut pour donner la frousse de la souveraineté: baisse du PIB, hausse du chômage et des taux d'intérêt...

A l'inverse, les libéraux ont été contraints, ces dernières semaines, à frapper sur leurs alliés. Le premier ministre en tête a dû lever le ton contre les intentions fédérales dans le secteur social. Le ministre de l'Éducation a promis de se battre, éventuellement jusqu'en Cour suprême, si Ottawa se met le nez en éducation. Aucune entente n'est en vue dans le domaine de la main-d'œuvre. Le ministre de l'Industrie a accusé Ottawa de créer de l'instabilité et mettre en péril des investissements dans l'industrie pharmaceutique.

Juëdi, le ministre de l'Emploi, M. Serge Marçil, demandait tout haut s'il n'y avait pas à Ottawa des gens qui préfèrent une victoire des séparatistes aux prochaines élections, se remémorant les années Trudeau. Samedi, dans une entrevue au DEVOIR, le ministre des Finances, M. André Bourbeau, mettait en garde le gouvernement Chrétien contre la tentation d'une «centralisation à outrance» qui «mettrait les Québécois au pied du mur».

Le discours de M. Johnson est tout orienté sur l'emploi. Les crédits budgétaires présentés en mars reflétaient cette priorité. Une part importante de la croissance des dépenses s'explique par l'injection de fonds nouveaux pour soutenir la relance économique.

Si personne ne peut être contre la création d'emploi, il y en a pour rappeler à M. Johnson que la réduction du déficit doit demeurer une priorité. C'est ainsi que l'organisateur en chef des libéraux pour la région de Québec, M. Rémy Poulin, va le rappeler prochainement avec un certain fracas.

M. Poulin avait présidé un comité, en 1991, sur la réduction des dépenses du gouvernement. L'une des suggestions de ce comité formé de députés libéraux, était de faire adopter une loi imposant au gouvernement de ne faire aucun déficit. Le député de Saint-Louis, maintenant ministre, Jacques Chagnon, avait piloté le projet de loi 197, qui n'a jamais pu être présenté en Chambre.

«La loi du déficit zéro est toujours très importante», dit le député Poulin. La lutte au déficit devrait être un cheval de bataille des libéraux. «C'est ça que les gens veulent», dit-il, pointant du doigt un sondage récent: 84% des gens placent la réduction du déficit parmi les priorités. L'item arrive en deuxième place, tout de suite après l'emploi.

Chacun a sa petite idée sur la stratégie. Mais pour l'heure, c'est un cercle restreint de conseillers entourant le chef Johnson qui en décide. La semaine dernière, ils ont présenté au personnel des cabinets ministériels et aux députés des sondages qui monteraient du «mou» dans le vote péquiste. On dessine des courbes de l'opinion publique, on calcule les probabilités de renversement de la tendance. Ces conseillers ce sont des «cérébraux», me disait un informateur inquiet. «Ils jouent by the book et je me demande s'ils savent bien ce qui se passe sur le terrain»...

LES SPORTS

*La Formule un perd
Ayrton Senna*

PAGE B 5



LES ACTUALITÉS

*Benoîte Groult,
féministe à vie*

PAGE A 5



L'ENTREVUE

*Renald Legendre, un
franc-tireur de l'éducation*

PAGE B 1

Solidaires sous la pluie

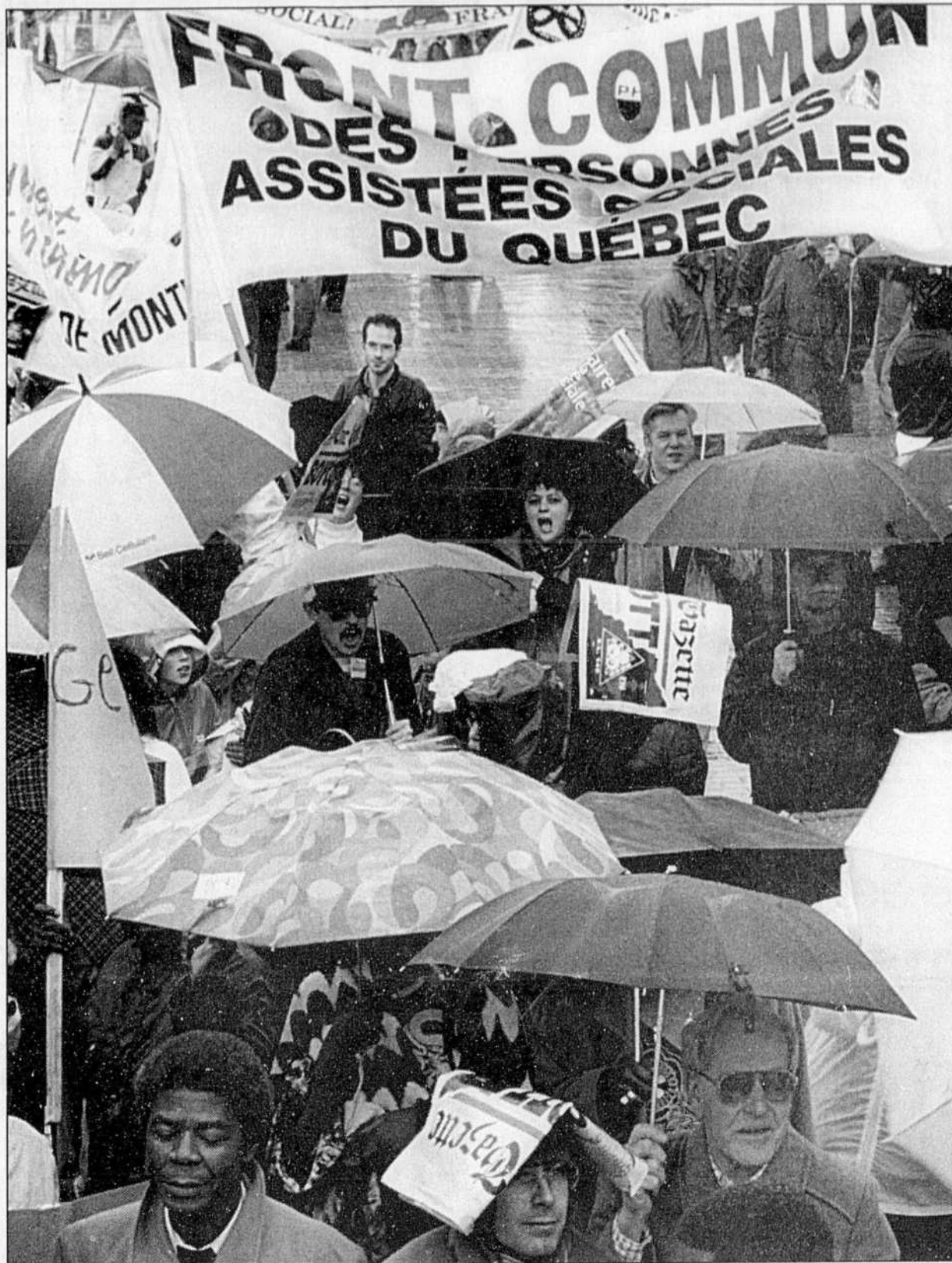


PHOTO JACQUES GRENIER

ENVIRON 20 000 PERSONNES manifestaient hier, dans les rues de Montréal, à l'occasion du 1er mai. Un autre groupe de 10 000 à 12 000 manifestants a défilé dans les rues de Québec, jusque devant l'Assemblée nationale. Les marches étaient organisées par le Forum de la solidarité sociale sous le thème «Solidaires pour la relance sociale».

30 000 personnes manifestent à Montréal et Québec

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Montréal et Québec ont renoué hier avec la tradition des grandes manifestations ouvrières et populaires à l'occasion du 1er mai, «fête des travailleurs et des travailleuses».

Les rassemblements ont attiré environ 30 000 personnes au total, selon les organisateurs. C'est dix fois plus de gens que le 1er mai 1993, et ce, malgré les lourdes pluies d'orage qui inondaient hier le Québec.

Les marches rassemblaient des syndiqués des secteurs privé et public, mais aussi des étudiants, des chômeurs et des assistés sociaux. Elles étaient placées sous

le thème «Solidaires pour la relance sociale» et étaient organisées par le Forum de la solidarité sociale, un regroupement d'organisations, syndicales, populaires et communautaires.

Les banderoles des manifestants comme les discours officiels dénonçaient presque à l'unanimité la politique économique des gouvernements canadien et québécois, tout en exigeant la création d'emplois.

Les leaders de plusieurs des organismes membres du Forum ouvraient la manifestation montréalaise, notamment Lorraine Pagé, Gérald Larose et Clément Godbout, respectivement leaders de la CEQ, de la CSN et de la

VOIR PAGE A 10: MANIFESTANTS

La Catalogne, société distincte (1)

Quand le catalan sort des placards

CHRISTIAN RIOUX
LE DEVOIR À BARCELONE

De passage à Barcelone au début des années 80, le visiteur pouvait difficilement s'apercevoir que le catalan, et non l'espagnol, était la langue maternelle de la majorité de la population. Pour le découvrir, il fallait entrer dans les bars enfumés du Barrio Chino, emprunter les ruelles étroites qui montent vers les quartiers populaires, franchir les rideaux de perles des cuisines. Ailleurs, le catalan, n'avait pas droit de cité.

Quatorze ans plus tard, les affiches en catalan sont toujours rares, mais les inscriptions officielles sont bilingues. Le catalan s'entend et se parle dans les rues, les bureaux, à l'école, à la radio et à la télévision. Pourtant, il est encore loin d'être la langue principale de communication. C'est pourquoi le gouvernement nationaliste de Jordi Pujol, au pouvoir depuis 14 ans, s'apprête à lancer une seconde offensive de «normalisation linguistique». Son objectif: faire du catalan la «langue d'usage normale» de la société catalane d'ici l'an 2000.

«Notre langue n'a toujours pas conquis le statut

d'égalité avec l'espagnol défini dans la Loi de normalisation linguistique, adoptée en 1983, dit Miguel Reniu, responsable de la politique linguistique. Afin de corriger la situation créée par des décennies de persécution, la loi devra bientôt être amendée.»

Un projet circule au sein des partis politiques catalans et devrait être déposé prochainement au parlement. Il s'agit, tout en continuant de reconnaître l'espagnol et le catalan comme langues officielles, de faire de cette dernière la «langue propre de la Catalogne».

En pratique, cela veut dire que le catalan deviendrait la langue «normale» des administrations publiques, qu'elles relèvent de Madrid ou de Barcelone, en particulier des tribunaux et de la police qui l'utilisent peu. Le projet veut lui donner la première place dans les universités et les collèges (30% des professeurs des collèges ne parlent toujours pas catalan). Enfin, il est aussi question d'en faire la langue des services, d'imposer des quotas

VOIR PAGE A 10: CATALOGNE

L'ANC crie victoire

54% des suffrages vont au parti de Mandela, contre 31,7% pour le PN de De Klerk

Johannesburg (Reuter et AFP) — En Afrique du Sud, la victoire électorale ne semble plus pouvoir échapper au Congrès national africain (ANC), après dépouillement de 4,9 millions de bulletins sur les quelque 23 millions de suffrages exprimés.

Ce dépouillement partiel crédite l'ANC de Nelson Mandela de 54% des suffrages, contre 31,7% pour le Parti national du président Frederik De Klerk.

«Nous nous acheminons vers une très nette victoire de l'ANC», a déclaré au cours d'une conférence de presse Palo Jordan, porte-parole de l'ANC, qui a prédit un score de 58%, voire plus.

Il a même refusé d'exclure une majorité des deux tiers, ce qui, aux termes de la Constitution provisoire, donnerait à l'ANC la majorité absolue au sein d'un gouvernement d'union nationale.

Sur les neuf provinces du pays, l'ANC menait dans sept d'entre elles. Il semblait en revanche devoir concéder celle du Cap occidental au NP qui, après dépouillement d'un tiers des suffrages de la province, le distançait largement, avec 60% des voix.

Les résultats complets de ces premières élections multiraciales ne seront vraisemblablement pas disponibles avant ce soir.

Nelson Mandela, qui deviendra selon toute probabilité le premier président noir d'Afrique du Sud, est lui-même assuré d'un siège dans le nouveau Parlement démocratique.

Les chiffres de la Commission électorale indépendante (IEC) placent en troisième position le Front de la liberté (extrême-droite blanche), devant l'Inkatha de Mangosuthu Buthelezi. Ils ne recueillent respectivement que 4 et 3,5% des voix.

Le Congrès panafricain (extrême-gauche noire) n'obtient que 1,2% des suffrages, alors qu'il prétendait à beaucoup plus.

Seuls les partis réunissant au moins 5% des voix pourront être représentés dans le gouvernement d'unité nationale qui doit prêter serment après les élections, mettant ainsi un terme à trois siècles de domination blanche.

Mandela étant virtuellement certain de devenir chef de l'État, le président sortant Frederik De Klerk obtiendra vraisemblablement l'une des deux vice-présidences.

Walter Sisulu, vice-président de l'ANC, a déclaré hier que sa principale inquiétude était que le futur gouvernement se trouve confronté à une tâche insurmontable.

«L'apartheid a fait beaucoup de dégâts», a-t-il dit à Reuter. «C'est pourquoi il nous faudra du temps pour reconstruire l'Afrique du Sud. Et c'est là que se pose la question de l'impatience des gens».

Les premiers résultats sont venus de la région du Cap occidental, fief du Parti national et peut-être la seule des

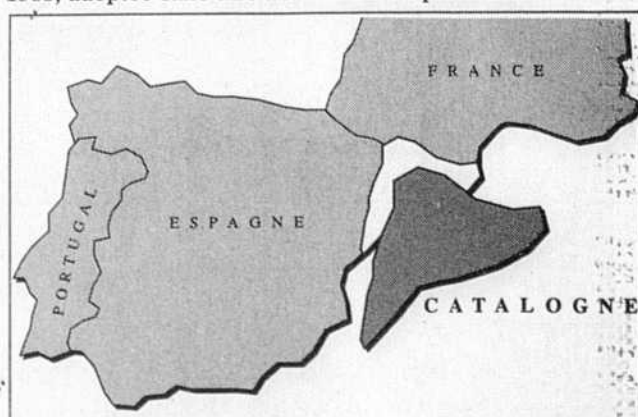
VOIR PAGE A 10: ANC

LE MONDE

Violations du cessez-le-feu en Bosnie

Les Casques bleus sont continuellement harcelés par les Serbes

PAGE A 6



INDEX

Les actualités...A2	Éditorial.....A8
Agenda culturel...B6	Idées.....A9
Classées.....B4	Le monde.....A6
Avis publics.....A4	Montréal.....A3
Culture.....B8	Mots croisés.....B2
Entrevue.....B1	Politique.....A4
Économie.....B2	Les sports.....B5



Météo
Ciel variable
Max: 9
Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

Ouellet crée un poste d'ambassadeur aux Affaires circumpolaires

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet a annoncé samedi la création au sein de son ministère d'un poste d'ambassadeur aux Affaires circumpolaires.

Le ministre a souligné que par cette initiative, le Canada allait dans le même sens que ses voisins nordiques qui eux aussi mettent sur pied un poste spécial pour coordonner leur contribution aux affaires relatives à l'Arctique.

Dans un discours prononcé à Ottawa à l'occasion d'une conférence intitulée: «Une politique du nord pour le Canada», M. Ouellet a insisté sur la nécessité, à ses yeux, d'inscrire le nord dans la politique étrangère du Canada, «car les enjeux et les intérêts du Canada y sont des plus importants pour sa souveraineté et sa sécurité.»

Le ministre a dit souhaiter en outre la création d'un Conseil de l'Arctique comprenant des représentants des huit États qui, avec le Canada, bordent le cercle polaire arctique, et de leurs populations autochtones: la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède, les États-Unis et le Danemark.

«Les menaces à la sécurité de l'Arctique sont d'ordre mondial, et les solutions ne peuvent être atteintes que dans un cadre multilatéral», a dit M. Ouellet.

Le ministre a tenu à assurer son auditoire de la tenue de consultations «approfondies et régulières avec les populations de l'Arctique et en particulier avec les peuples autochtones» pour tous les aspects de la politique étrangère canadienne relative à l'Arctique.

Appelant à une coopération des pays riverains pour «réaliser des progrès dans des dossiers comme la prévention de la pollution, le développement économique durable», le ministre a cependant souligné la détermination du Canada à préserver sa souveraineté sur l'Arctique.

«Bien sûr, le Canada n'a aucunement l'intention d'interdire les eaux de l'Arctique, y compris le passage du Nord-Ouest aux autres pays. Nous insistons toutefois pour que chaque voyage se fasse avec le consentement du Canada et soit assujéti aux lois canadiennes», a-t-il dit.

Le nom du prochain ambassadeur aux Affaires circumpolaires devrait être annoncé sous peu, après consultation avec le ministre des Affaires indiennes et du nord canadien.

Hong Kong se souvient



PHOTO AP

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL du Canada Ray Hnatyshyn (à droite) et le ministre de l'Agriculture Ralph Goodale ont rendu hommage aux 550 soldats canadiens morts au combat pour la défense de Hong Kong durant la Deuxième Guerre mondiale. Au cours d'une cérémonie commémorative, ils ont déposé des gerbes au cimetière de Saiwan Bay. En septembre 1941, deux bataillons canadiens, le Winnipeg Grenadiers et le Royal Canadian Rifles de Québec étaient envoyés en renfort pour défendre la colonie britannique contre les Japonais. Le 8 décembre, en même temps que Pearl Harbor, le Japon attaquait Hong Kong qui se rendait le jour de Noël.

Affaire Barnabé: injonction contre La Presse

PRESSE CANADIENNE

La Cour supérieure a émis samedi soir une injonction interlocutoire contre le quotidien montréalais *La Presse*. À la demande des avocats des policiers accusés dans l'affaire Barnabé, le tribunal interdit au journal de faire référence au contenu de leurs témoignages livrés aux enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Néanmoins le quotidien apporte certaines précisions additionnelles sur le dossier dans son édition d'hier.

Ainsi, à la lumière du rapport des enquêteurs, il apparaît que c'est de leur propre initiative que les policiers ont décidé de fouiller et dévêtir le chauffeur de taxi Richard Barnabé, soupçonné de vandalisme, alors qu'il était calme à l'intérieur de sa cellule.

C'est cette décision des policiers qui aurait rendu Barnabé à nouveau agressif et amené les agents à utiliser la force pour le maîtriser. Le quotidien *La Presse* expliquait dans son édition de samedi que M. Barnabé aurait alors été victime d'une prise d'étouffement excessive.

Référendum montagnais sur le projet SM-3

Hydro-Québec dort sur ses deux oreilles

PRESSE CANADIENNE

La réponse au référendum où voteront les Montagnais de Malioténam, le 13 juin, ne devrait pas empêcher Hydro-Québec de poursuivre ses projets de barrages sur la rivière Sainte-Marguerite, sur la Côte-Nord.

«Les Montagnais n'ont pas la prétention de pouvoir arrêter les travaux. Un refus au référendum peut seulement rendre le projet plus compliqué», disait hier Bernard Cleary, coordonnateur de la consultation.

En conférence de presse avec Elie-Jacques Jourdain et William Jourdain, respectivement chef du conseil de bande et président de la commission du référendum, M. Cleary refuse de «brandir le bazooka» et préfère s'appuyer sur «l'obligation morale (pour l'Hydro) de s'asseoir et négocier».

Le lundi 13 juin, quelque 1200 Montagnais doivent dire oui ou non à une entente de principe, paraphée le 16 avril par l'Hydro-Québec et l'Innu Takuikani (conseil de bande), où le territoire concerné est le bassin versant de la Sainte-Marguerite. Les votants sont ceux, âgés d'au moins 18 ans, déjà inscrits auprès du conseil de bande.

Selon les porte-parole montagnais, il y a là-bas assez peu d'opposition à l'entente de principe. «Tout le monde se connaît, c'est simple de

connaître le poulx de la communauté», indique M. Cleary. Les travaux pour les routes d'accès ont déjà commencé et, d'ici la fin de l'été, les roulottes de chantier et autres équipements doivent être installés.

Depuis le dépôt original de son projet SM-3, la société d'État a renoncé à accroître le débit de la Sainte-Marguerite en détournant les rivières Carheil et aux Pékans, qui se déversent dans la Moisie située à l'est.

La Moisie est riche en saumon et lui ôter l'apport de ces deux tributaires aurait fait diminuer d'autant son débit, ce qui aurait nui au saumon.

Si l'Hydro avait persisté dans ce détournement, «l'opposition aurait été bien plus forte», explique Bernard Cleary: la Sainte-Marguerite est escarpée et déjà fermée par des barrages dont l'un à l'embouchure, tandis que la Moisie appartient au patrimoine de vie sauvage sur la Côte-Nord.

En vue du référendum, le conseil de bande tiendra du 2 au 13 mai des séances d'information auprès des membres; puis du 16 au 28, ce sera l'étape de consultation où chacun pourra dire son avis. Puis la commission du référendum fera rapport, dont se servira le conseil de bande pour rédiger la question du 13 juin. L'Hydro-Québec paie les plus de 100 000 \$ que coûte ce processus mais M. Cleary nie qu'il soit biaisé au départ.

Bouchard en tournée dans l'Ouest canadien

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — On ne pourra pas dire que Canadiens de langue anglaise et Québécois ne se parlent pas ces temps-ci: après la visite du leader réformiste Preston Manning au Québec, voilà que le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard

entreprend une tournée de deux jours dans l'Ouest canadien.

C'est la première fois que M. Bouchard se rend en Colombie-Britannique et en Alberta depuis l'élection des 54 députés du Bloc québécois, en octobre dernier. Il se trouvera au cœur du territoire du Reform Party.

Mais contrairement à sa récente tournée au Canada anglais, qui avait lieu à Toronto, M. Bouchard laissera la grande public lui adresser la parole, cette fois-ci.

Il prononcera deux discours publics: l'un devant un groupe d'avocats de Vancouver, l'autre devant des hommes d'affaires de Calgary.

Et il participera à plusieurs émissions de lignes ouvertes — ces émissions de radio où le grand public a l'occasion de «cuisiner» l'invité de la journée.

M. Bouchard admet d'avance que sa tâche sera ardue: «C'est évident que la grande majorité ne partagera pas mon point de vue, mais je suis là pour expliquer et répondre aux questions», affirme-t-il.

Depuis l'élection du Bloc québécois, M. Bouchard s'est rendu à New York, à Washington et à Toronto pour plaider en faveur de la souveraineté du Québec.

Jusqu'à maintenant, il a reçu un accueil poli mais froid.

À l'autre bout du pays, en Colombie-Britannique, certains pensent que la situation pourrait être légèrement différente.

Rafe Mair, l'animateur qui interviewera M. Bouchard ce matin à Vancouver, avance que le public pourrait même avoir une certaine sympathie pour le leader bloquiste.

«Les gens de l'Ouest ne sont pas séparatistes comme lui, mais ils partagent la même colère contre le Canada central, explique-t-il à la *Presse canadienne*. Ils se disent qu'ils pourraient très bien, eux aussi, quitter le Canada, si le gouvernement fédéral les y pousse».

Règlement à la STCUM

PRESSE CANADIENNE

Les employés d'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal ont entériné en assemblée générale hier une entente de principe intervenue la nuit précédente avec la direction de la société.

La nouvelle convention collective, qui prendra fin en janvier 1997, prévoit un gel des salaires pour les années 93 et 94, tel que prévu dans la loi 102. Toutefois en 1995, les employés d'entretien obtiendront une augmentation salariale de deux pour cent et une indexation en 1996.

La direction de la STCUM s'engage de son côté à n'effectuer aucune mise à pied au cours de la convention collective. L'entente prévoit également de meilleures conditions pour les futurs retraités.

ROBIC

DEPUIS 1892
AGENTS DES BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 845-7874
La maîtrise des intangibles

La réponse de Saturn
au fameux
« Quand
je magasine
une auto,
je veux
qu'on
me donne
tous les
détails. »



L'automobile réinventée de toutes pièces



Les Retrouvailles Saturn, les 24 et 25 juin 1994

SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
Blainville
437-6317

BOURASSA SATURN
SAAB ISUZU
Duvernay, Laval
385-9191

LAPRAIRIE
SATURN ISUZU
La Prairie
659-8994

ROYAL SATURN
ISUZU
LaSalle
365-2195

DÉCARIE SATURN
SAAB ISUZU
Montréal
483-5555

GRAVEL SATURN
SAAB ISUZU
Montréal
861-2000

HOCHELAGA
SATURN ISUZU
Montréal
251-1552

MONDIAL SATURN
SAAB ISUZU
Montréal
385-7222

WEST-ISLAND
SATURN SAAB ISUZU
Roxboro
684-3161

GRENIER SATURN
SAAB ISUZU
Terrebonne
964-1374

SATURN ISUZU
SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

• LES ACTUALITÉS •

Pierre Bourque prend les Montréalais pour des «concombres», dit Doré

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le maire de Montréal Jean Doré a tiré une première salve contre Vision Montréal et son chef Pierre Bourque dont le programme s'inspire, selon lui, de «la pensée magique». Le chef du RCM, qui participait, hier, à l'assemblée d'investiture du district Octave-Crimazie dans Ville-Marie, a dit que c'était «pure fumisterie» de lier le «verdissement» de Montréal avec son développement économique. En cette année électorale, l'administration municipale plantera 100 000 arbres et arbustes, «huit fois plus que par les années passées», a révélé M. Doré. «Mais on ne prétend pas que ça va amener des emplois et du développement économique. C'est de la pensée magique. C'est nous prendre pour des concombres», a-t-il dit en faisant référence au programme de Vision Montréal qui veut faire de la ville un jardin.

Évoquant le sondage de la semaine dernière qui donnait Pierre Bourque gagnant de la course à la mairie, M. Doré a poursuivi dans les considérations horticoles: «Les sondages, c'est un peu comme la température: un jour, il fait beau; un jour, il fait mauvais». Il a tout de même reconnu que le RCM «a enfin des adversaires», des adversaires «qui vont nous permettre de donner notre pleine mesure».

Le maire a égratigné au passage le Parti des Montréalais de Jérôme Choquette, «les candidats de l'Apocalypse qui soutiennent que Montréal est une ville endettée au-delà de toute espérance». M. Doré a rappelé qu'à l'arrivée au pouvoir du RCM,

22% du budget de Montréal était consacré au service de sa dette alors que ce pourcentage est maintenant de 15,8%. Le ratio idéal pour une ville comme Montréal se situe entre 10 et 15%, a-t-il fait valoir.

«En 1994, l'agence de crédit de New York Moody's a maintenu notre cote A+, a souligné M. Doré. Déclarer (comme M. Choquette l'a fait) que la ville est techniquement en faillite, c'est une affirmation farfelue et partisane.»

Selon lui, les agences de crédit américaines ont confirmé que les perspectives économiques de la ville et de sa région sont bonnes pour les 20 prochaines années. «Montréal est une ville intermédiaire et entrepreneuriale», estime-t-il.

La conseillère municipale du district Octave-Crimazie, Martine Blanc, qui ne se représente pas en novembre prochain au terme de deux mandats, a laissé sa place à Marie-André Thollon. Agée de 41 ans, Mme Thollon est directrice générale de Créations etc., une entreprise sans but lucratif qui encourage de jeunes artistes de la scène à faire carrière.

Dans son allocution, Mme Blanc a souligné que le RCM «a toujours dit qu'il était un parti de gauche». Interrogé à savoir s'il partageait cette vue compte tenu du visible rapprochement entre la mairie et la communauté d'affaires ainsi que la privatisation des parcomètres qu'a signée l'administration, M. Doré a indiqué qu'il s'essayait aussi bien avec les associations sans but lucratif qu'avec la Chambre de commerce. «Je ne sais pas ce que c'est que la gauche», a-t-il confié.

Le frère Jérôme s'éteint à l'âge de 91 ans

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le frère Jérôme, peintre non figuratif et grand pédagogue québécois, est décédé ce samedi matin à la résidence de la congrégation des frères de Sainte-Croix, à Laval.

Le frère Jérôme, né Jérôme Ulrich Paradis, est décédé à l'âge canonique de 91 ans. Il était né le 29 août 1902, à Charlesbourg, près de Québec, dans une famille de huit enfants et s'était inscrit au juvénat à l'âge de 12 ans.

Des critiques d'art l'ont décrit comme «un trésor» ou encore «un livre d'histoire».

Professeur d'art pendant plus de 60 ans, notamment au collège Notre-Dame, de Montréal, il a formé et inspiré des centaines de personnes, dont le peintre et designer Jean-Paul Mousseau et le céramiste Claude Vermette.

Le frère poursuivait en même temps une carrière de peintre. Son style abstrait a fortement été influencé par celui de Paul-Émile Borduas, qu'il a côtoyé durant sept années, entre 1941 et 1948, et avec lequel il a entretenu une correspondance par la suite.

Ses relations avec l'âme dirigeante du «groupe» automatiste, rédacteur du manifeste *Refus Global*, jugé athée, voire communiste, lui avait causé de vives souffrances et l'avait forcé à livrer un dur combat entre l'obéissance qu'il devait à l'Eglise et son goût pour la liberté artistique, l'expression résolument moderne.

Ses périodes de création ont beaucoup varié. Quasi stérile dans les années soixante, il a peint la majorité de ses toiles au cours des deux dernières décennies. Durant la seule année 1980, à l'âge de 77 ans, après sa retraite de l'enseignement, il a créé pas moins de 200 œuvres.

Dans ce lot, le frère Jérôme a affirmé un goût pour les couleurs puissantes. Il avait aussi récemment développé une passion pour le noir et blanc.

Lui-même affirmait s'exprimer par ce qu'il appelait «l'éclatisme et le vibrisme».

Démission de Jean Allaire

Mario Dumont attend les curriculum vitae

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Deux mois après son congrès de fondation, et à peine quatre mois après son apparition sur la scène politique provinciale comme représentant d'une «troisième voie», l'Action démocratique du Québec se cherche un chef.

«Il nous faut une personne qui croit au parti, qui croit aux idées du parti et qui est prête à les faire avancer», a dit hier Mario Dumont, président de la formation, interrogé sur les ondes de la Société Radio-Canada, à l'émission Aujourd'hui Dimanche.

M. Dumont, qui a 24 ans, n'a pas explicitement exclu la possibilité de se porter lui-même candidat à la direction de l'ADQ si la recherche d'un chef s'avérait infructueuse. Mais il a laissé entendre que ce n'était pas la solution qu'il préférerait, pour l'instant: «Il y a des choses que je peux faire, comme apporter des idées politiques, mais je sais aussi ce que je ne peux pas faire. On doit connaître ses limites. Bien sûr, si nous ne trouvons personne à l'extérieur, il faudra voir ce que l'on peut faire entre nous», a-t-il ajouté.

Mais M. Dumont se dit convaincu que des personnalités qui ont le talent et la crédibilité voulus se manifesteront au cours des deux prochaines semaines pour prendre la direction du parti, laissé sans chef après la démission surprise, pour raisons de santé, de Jean Allaire.

Selon M. Dumont, les membres de l'Action démocratique du Québec ont la ferme intention de poursuivre l'organisation du parti, malgré le choc de la démission de M. Allaire, et de présenter des candidats aux prochaines élections provinciales.

«Une chose est importante, c'est que les idées de ce parti, pour l'avenir, sont bonnes pour le Québec. À partir du moment où on est convaincu des idées, il faut se demander quel est le meilleur moyen de les véhiculer. Il existe dans le parti une volonté claire de poursuivre le travail. C'est la raison pour laquelle le parti a été créé, pour s'attaquer aux problèmes du Québec.»

Malgré des sondages qui n'accroissent plus que 3% des intentions de vote à l'Action démocratique du Québec et une campagne de financement qui est, de son propre aveu, «difficile», Mario Dumont se dit confiant qu'avec «une bonne plate-forme d'idées», le parti peut remporter l'adhésion de la moitié de l'électorat québécois.

Lors d'une réunion de l'exécutif du parti vendredi soir, il a été décidé qu'une séance de travail aurait à nouveau lieu samedi prochain afin d'évaluer la participation de l'ADQ aux prochaines élections. Divers scénarios seront élaborés cette semaine par un comité restreint. Des hypothèses voulant que l'ADQ ne participe pas à ces élections ou ne présente qu'un nombre restreint de candidats sont présentement envisagées.

Collège Saint-Laurent: la philosophie en pénitence

Une étudiante écrit dans le journal du cégep que ses cours de philo l'ennuient mortellement; son texte ouvre un débat sur la liberté d'expression

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Une élève du Collège Saint-Laurent, Sylvie Zavaro, a provoqué une onde de choc au département de philosophie du Cégep après avoir écrit dans le journal étudiant qu'elle s'ennuyait à mourir dans ses cours de philo, mais qu'elle aimait bien un prof en particulier parce qu'il avait «bon cœur» et donnait une entière liberté d'expression aux étudiants, sans entretenir de préjugés envers eux.

«Il ne faudrait pas penser, écrit-elle, qu'il est le seul prof de philo compétent, mais on pourrait quasiment le croire...»

La phrase a déclenché la colère de certains profs, qui ne se sont pas gênés pour lui dire.

Après quelques leçons de morale et d'éthique, la jeune fille s'est retrouvée dans la classe de Francisco Bucio, qui lui a fait comprendre qu'il s'était senti «directement attaqué et atteint dans sa réputation» lorsque Zavaro écrit que les exposés sur Cicéron permettent aux étudiants de dormir.

«Je suis le seul à parler de Cicéron au département de philosophie, explique M. Bucio. Le lien était facile à faire.»

L'étudiante soutient que celui-ci lui aurait dit qu'il avait songé à la poursuivre devant les tribunaux pour libelle et atteinte à sa réputation — ce que le professeur nie énergiquement.

«Je lui ai fait plutôt remarquer que si l'article avait été écrit par quelqu'un de l'extérieur du Cégep, il aurait pu s'exposer à des poursuites judiciaires. Je voulais que l'étudiante comprenne la portée de son geste et les conséquences possibles qu'il aurait pu entraîner. Mon rôle est d'éduquer et c'est exactement ce que j'ai fait.»

Le prof a été «profondément blessé» par l'article. Et c'est parce qu'il «ne se sent plus en mesure d'assurer une totale

impartialité à l'endroit de Mlle Zavaro», qu'il a décidé de ne plus corriger ses travaux ou ses examens, laissant ce travail à d'autres profs de philo que le responsable du département voudra bien nommer. «C'est une question d'éthique et de justice», dit-il.

«Or, très peu de profs de philo ont apprécié ce que j'ai écrit. Qu'est-ce qui me dit qu'ils seront plus justes à mon endroit?» demande Zavaro.

Le directeur-général compare les profs à des divas

À cette question, le directeur-général du Cégep de Saint-Laurent, M. Claude Boily, lui répond: «Mlle Zavaro, comme tous les autres étudiants de ce collège, ne paiera pas le prix de l'égo écorché d'un prof. Si certains souffrent d'insécurité ou de persécution, ce n'est pas à l'étudiant d'en faire les frais.»

«Le texte n'était pas une analyse journalistique, policière ou judiciaire des cours de philo. Il s'agissait d'une opinion, de son opinion, et elle y a droit. La liberté d'expression est un outil important pour le développement de n'importe quel individu.»

Montrant du doigt d'autres professeurs qui, sous le coup de la colère, n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère pour exprimer à Zavaro leur mécontentement, M. Boily précise que s'il est normal qu'un texte suscite des réactions, il est «inacceptable par contre que des professeurs se servent de leur autorité et de leur ascendant auprès des étudiants pour les mettre à leur place, et ce dans l'espoir que la prochaine fois ils y pensent cent fois plutôt qu'une avant de s'exprimer.»

Monique Caverne, prof de philo, a piqué une sainte colère après la lecture du texte.

«Sa façon d'évaluer les profs de philo ne repose sur rien de sérieux et ça m'a mis en colère. Je lui ai dit — à Zavaro,

Mon statut de prof ou l'âge de l'individu n'ont aucune pertinence dans cette histoire-là. J'ai droit à mes émotions et le droit de réagir quand on publie des choses pareilles. A un moment donné dans la vie, il faut être capable de faire face à la musique et d'assumer les conséquences des gestes que l'on pose.»

«Je veux bien qu'on critique ou qu'on évalue ma compétence, mais de grâce qu'on ne fasse sérieusement avec des arguments solides et rigoureux.»

Pour le D-G du collège, le mauvais quart d'heure que passe en ce moment Mlle Zavaro n'a rien d'une «niaiserie» ou «d'un truc banal qui se passe dans un cégep quelconque».

«Ce qui arrive dépasse aussi largement l'éternel débat sur la liberté d'expression. Ce qui est en cause ici, c'est la force avec laquelle on s'y est pris pour exprimer un désaccord. Une force qui en dit long sur la culture du corps professoral.»

«Je les appelle souvent mes divas», ajoute M. Boily. Parfois ils sont comme des enfants de trois ans qui croient que le monde entier est à leur service. Ceux qui supportent mal la critique sont ceux qui se comportent en classe comme des maîtres, comme des dictateurs. Le maître sait, l'autre non. Alors l'étudiant se tait. Et c'est exactement ce que je constate quand je lis leur journal: ils ont peur d'écrire ce qu'ils pensent.»

«Il n'y a jamais de critiques sur l'enseignement, pourtant la raison d'être d'un Cégep. Jamais de critiques sur les cours, les profs, les administrateurs. Ils écrivent sur toutes sortes de choses, mais rarement sur l'essentiel. Et c'est comme ça parce qu'ils ont peur. Peur des réactions ou des représailles de leurs profs.»

«Moi je leur dis de se servir de leur journal pour écrire ce qui leur tape sur les nerfs. La pédagogie, c'est aussi entendre les messages envoyés par les étudiants.»

Du blé d'Inde pour Jérusalem

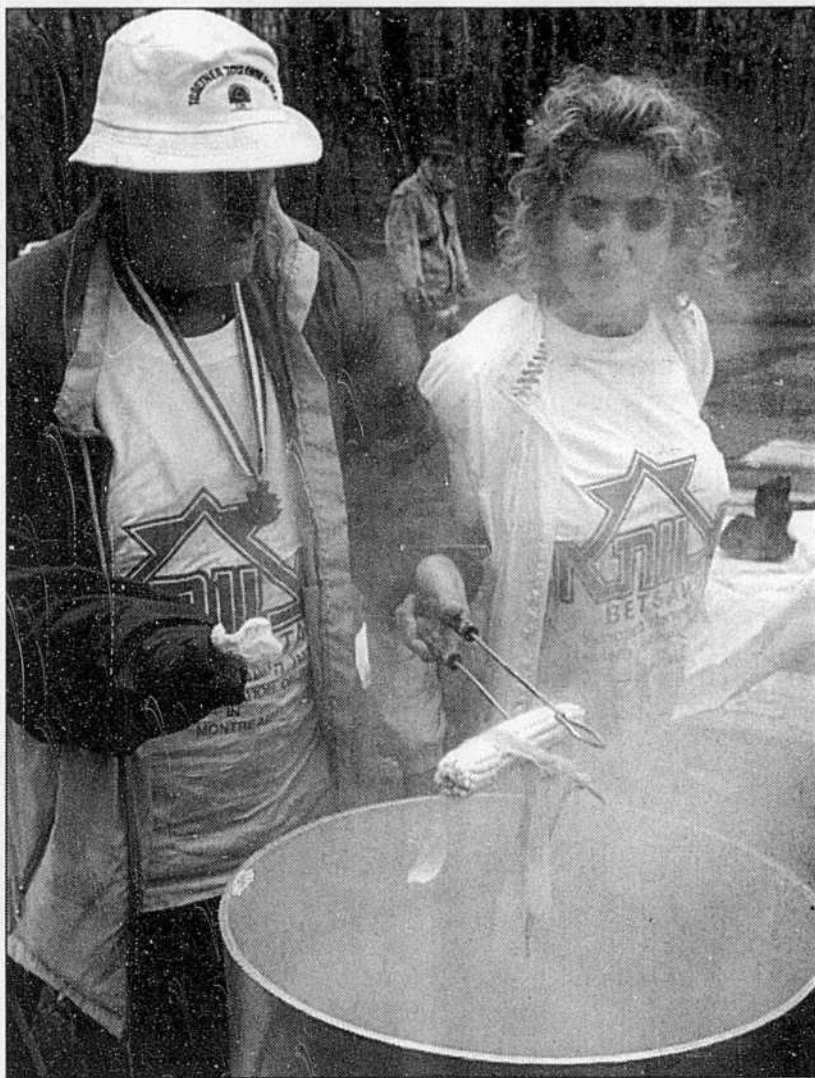


PHOTO JACQUES GRENIER

LA 22^e «marche vers Jérusalem» s'est déroulée hier à Montréal en présence de dignitaires des gouvernements fédéral, provincial et municipal. La marche a été suivie du festival israélien, au coin de Côte Ste-Catherine et Westbury, où le blé d'Inde était à l'honneur. L'événement annuel, commandité par l'Association culturelle juive et la Fédération des services communautaires juifs de Montréal, vise à récolter des fonds pour permettre à des jeunes juifs de visiter Israël.

Radiothon de CIBL: mission accomplie

LE DEVOIR

Commencé vendredi matin, le quatorzième radiothon de CIBL s'est terminé hier soir dans l'allégresse. La station de radio communautaire de l'est de Montréal a atteint, à quelques centaines de dollars près, son objectif de 50 000\$.

En fin de course, dimanche soir, les téléphones ne dérougissaient pas, a indiqué le directeur de CIBL, Mario Toussaint. La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Liza Frulla,

et le maire de Montréal Jean Doré ont ouvert l'événement qui était présidé cette année par le chanteur Dan Bigras et la journaliste de Télé-Métropole Jocelyne Cazin.

Selon M. Toussaint, cinq députés du Parti québécois ont réuni une contribution de 5000\$, une somme que des représentants du Parti libéral auraient égalée. Comme à chaque année, diverses personnalités du monde politique, des milieux artistiques et communautaires participent au radiothon de CIBL qui est entrée en ondes le 26 avril 1980.

MON GRAND VOCABULAIRE

EN
Premier cycle du primaire
IMAGES

480 mots

Les quatre cent quatre-vingts mots illustrés dans cet ouvrage couvrent l'essentiel de l'univers quotidien de l'enfant. Chacun des mots est mis en contexte par une expression et une courte phrase qui rejoignent l'enfant du niveau primaire. Le style des illustrations a la fraîcheur et le dépouillement de la bande dessinée.

Mon grand vocabulaire en images
Manuel (cartonné)
ISBN 2-7601-2332-4 (186 p.) 32,10 \$



guérin

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléc.: (514) 842-4923

Camps D'été

Domaine Fraser

CAMPS POUR JEUNES 6-17 ANS GARÇONS FILLES

POUR INFORMATION SANS FRAIS

1-800-263-9551

Tél: (514) 297-3717 600, Diligence
Fax: (514) 297-3374 ANGLOFUN Stukely (Québec) JOE 2JO

Notre camp, situé dans l'Estrie, accueille des groupes âgés de 7-10, 11-14, 14-17, pour des séjours en immersion anglaise de niveau débutant, intermédiaire et avancé.

Viens vivre une expérience, inégalable, tout en anglais!

Les camps d'été des Débrouillards

Dans les Laurentides

Pour les jeunes de 9 à 16 ans

- MINÉRALOGIE • ASTRONOMIE • BOTANIQUE
- ENTOMOLOGIE • ZOOLOGIE • HORTICULTURE • FUSÉE...

Séjour d'une semaine ou plus 3 juillet au 20 août

Demandez le feuillet publicitaire:

75, Chemin de Barkmere, Arundel (Québec) J0T 1A0

Tél.: (819) 687-9611, le soir

• LES ACTUALITÉS •

Bien frais, les vieux pneus

La société Caoutech construira dans l'est de Montréal une usine capable de recycler tout ce qu'il y a de vieux pneus dans la métropole

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La société Caoutech, une des deux entreprises sœurs qui recyclent à St-Elie d'Orford une partie des vieux pneus du Québec pour en faire des tapis d'étable, projette de construire d'ici l'automne dans l'Est de la métropole une nouvelle usine capable d'absorber au jour le jour la «production» totale — et même davantage — de vieux pneus de la métropole, question de les avoir bien frais, si l'on peut dire.

Ce projet d'une valeur de 7 millions\$ devrait créer une soixantaine d'emplois. Il a fait l'objet d'une demande formelle de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), le 25 mars, a confirmé son porte-parole régional, M. Jacques Roux. Mais le dossier n'est pas complet de sorte que le ministère ne pourra prendre une décision finale d'ici la mi-mai. Conformément à la réglementation, le ministère n'en entreprendra l'étude que lorsque Montréal aura certifié que les activités de la future usine, que l'on dit «high tech», sont conformes à sa réglementation et à celle de la CUM.

Mais le projet des «patenteux» de St-Elie, qui ont inventé une méthode de recyclage aujourd'hui peaufinée par des ingénieurs diplômés, pose un certain nombre de problèmes au ministère, dont cette compagnie, et sa consœur Animat, sont des partenaires attirés depuis des années.

Caoutech et Animat sont deux entreprises, appartenant aux mêmes actionnaires, sur lesquelles Québec mise depuis des années pour débarrasser la province en partie des 6,3 millions de vieux pneus produits annuellement.

Caoutech se spécialise dans le déchetage des vieux pneus, une opération qui permet d'en extraire le filage de nylon et le fer structural. Animat utilise la «poudrette» du déchetage pour mouler de nouveaux produits de caoutchouc. Les tapis d'étable pour bovins, fabriqués par les «patenteux» de Saint-Elie, sont exportés à 95% aux États-Unis, en Europe et en Asie au point que cette société n'arrive pas à suffire à la demande, d'où l'idée de construire une deuxième usine à Montréal, en plein cœur de la pépinière à vieux pneus par excellence...

L'usine de Pointe-aux-Trembles, qui serait située sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, se spécialiserait dans de nouveaux produits, comme des tapis pour activités sportives (gymnase, etc.), a précisé le directeur du marketing de cette société, M. Léon Sauren. L'affaire serait d'autant plus rentable que Recyc Québec, une société d'État qui gère l'argent des consignations gouvernementales, paye environ 85 cents par pneu recyclé.

Animat s'était vu confier le mandat de déchetage les vieux pneus de Saint-Amable, où un incendie majeur s'est déclaré le 16 mai 1990. Tout récemment, un autre incendie s'est déclaré dans l'amas de caoutchouc décheté qui dormait sous plusieurs pieds de neige à St-Elie d'Orford. Les sapeurs ont toutefois circonscrit rapidement cet incendie, possiblement d'origine criminelle, en isolant la partie en feu du reste de la montagne de caoutchouc.

Le statut de partenaire gouvernemental et de recycler dans un secteur où Québec aimait voir les technologies se presser aux portes a évité à Animat un certain nombre de déboires, reconnaît Mme Sylvie Marier, l'attachée de presse du titulaire du MEF, M. Pierre Paradis.

Animat, la cousine de Caoutech, fonctionne en effet depuis 1984 sans le moindre certificat d'autorisation, une découverte que les inspecteurs du ministère de l'Environnement ont fait chez leur propre partenaire en 1990, soit après six ans d'opération...

Après plusieurs avis d'infraction, Animat a fini par déposer un dossier complet en décembre dernier, soit trois ans plus tard! Aucun certificat n'a encore été émis car des tests sont en cours pour déterminer si les odeurs d'Animat sont conformes aux normes.

L'entreprise avait la réputation de «sauter régulièrement» au cours des tests des inventeurs du génial procédé de recyclage, raconté-on à la blague dans le coin. Fallait-il un moteur pour faire fonctionner un compresseur: on utilisait celui de la tondeuse... jusqu'à ce qu'il prenne en feu! Mais les «patenteux» du début ont affiné leur technique, amélioré leur produit, créé des emplois et sont sur le point de s'accrocher une boutonnière d'industriels avec une usine flambant neuve, dotée de véritables équipements industriels, affirme M. Sauren, le directeur du

marketing d'Animat. Mais les «patenteux» n'ont pas pour autant bonne presse auprès de tout le monde à St-Elie car l'opération de leur usine dérange plusieurs citoyens et la municipalité, qui a entrepris à l'automne dernier d'exiger le respect strict de ses normes. Cela ne l'a pas empêché d'attester par écrit qu'Animat respecte tous les règlements municipaux, le 8 juillet 1993, même si la question de l'entreposage extérieur des pneus déchetés n'est pas réglée.

Le déchetage des vieux pneus, une opération bruyante, s'est effectué à l'extérieur pendant des années et dans une zone commerciale où la production et l'entreposage sont interdits, soutient M. François Beaudet, membre d'un comité de riverains mécontents.

Caoutech, dit-il, a cessé le déchetage extérieur en décembre mais l'entreposage, à son avis, contrairement au zonage, se poursuit à l'extérieur. C'est d'ailleurs dans cet énorme tas que s'est déclaré un incendie, le 17 mars dernier.

L'entreposage en vrac de ces morceaux de caoutchouc est possible grâce à une faille du règlement sur l'entreposage des vieux pneus. Les propriétaires de dépôts de vieux pneus sont, en effet, obligés de les «floter», c'est-à-dire de les emmener par tas éloignés les uns des autres, pour limiter les dégâts d'un éventuel incendie. Mais à Saint-Elie, on empile les morceaux déchetés sans tenir compte de cette norme car, une fois déchetés, les vieux pneus deviennent des «matières premières» et, ainsi, échappent au règlement.

L'attachée de presse du ministre Paradis, a dit hier que l'incendie de mars démontre que le matériel décheté peut brûler et que cet «oubli» devra éventuellement être colmaté dans le règlement sur les pneus.

Le procédé d'Animat ne tombe pas non plus sous le coup de l'article 12 du règlement sur les émissions atmosphériques. Cet article interdit les rejets de composés organiques volatils (COV) dans certaines circonstances. Or le procédé d'Animat n'est pas l'un des cas visés par le règlement même s'il semble émettre des COV. Le règlement en question est toutefois en révision et toutes les émissions de COV devraient être éventuellement interdites, quelle que soit leur origine, précise Mme Marier.

Batailles rangées sur les Plaines d'Abraham

Québec convie cet été les touristes à plonger au cœur du XVIIIe siècle

SERGE LAPLANTE
LE DEVOIR

Québec — En août prochain, les hauteurs de Québec résonneront à nouveau des clameurs des batailles rangées entre les troupes américaines et britanniques sur les Plaines d'Abraham. Après avoir participé, sans ciller, à l'anachronisme des Fêtes médiévales, les Québécois pourront plonger, grâce à l'événement «À l'assaut de la capitale», au cœur du XVIIIe siècle.

L'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec devrait annoncer, ce matin, lors du lancement de la programmation touristique estivale, la venue à Québec, du 11 au 14 août, d'une troupe de près de 1000 personnes en costumes d'époque, dont 800 combattants, qui se spécialisent dans la reconstitution historique de batailles. L'événement, une initiative de Parcs Canada auquel collabore la Commission des champs de batailles nationales, est chapeauté par une corporation sans but lucratif, le Corps historique du Québec. Pour sa réalisation, Parcs Canada travaille plus particulièrement avec le régiment des King's Rangers, de Bedford, dans les Cantons de l'Est, qui coordonne toutes les activités. Ce régiment reconstitué rassemble des gens de toutes origines, passionnés par l'histoire militaire, qui se rencontrent au cours de l'été en quelques occasions, tant au Canada qu'aux États-Unis, pour se faire des week-ends de plaisirs. Costumés, avec femmes et enfants costumés eux aussi, vivant tous sous la tente, ils affrontent d'autres organisations similaires dans la reconstitution de batailles. Il y aura d'ailleurs une première de ces rencontres en mai au New Hampshire.

À Québec, les activités se dérouleront près du Parlement, dans le secteur du Manège militaire. Le camp des Britanniques sera installé à l'ouest, sur le dessus du réservoir

d'eau de la ville, à proximité du jardin Jeanne-d'Arc et de l'hôtel Concorde. Celui des Américains sera situé à l'autre extrémité, en contrebas de la route qui mène au kiosque de la promenade des Gouverneurs, près de la Citadelle de Québec. Les combats à proprement parler se dérouleront un peu plus bas de ce site formant cuvette, dans le vallon et possiblement dans les boisés que forme le terrain dans ce secteur, les spectateurs prenant place tout autour sur les hauteurs, vaste amphithéâtre naturel d'ailleurs utilisé avec succès l'an dernier pour le retour du Concours hippique de Québec.

«C'est une reconstitution de batailles qui n'a rien à voir avec la bataille des Plaines d'Abraham, explique Jean Desautels, directeur du District de Québec de Parcs Canada. Les quelques 800 combattants vont représenter jusqu'à une trentaine de régiments des années 1775-1783, tant britanniques qu'américains. Les jeudi 11 août et vendredi 12 août, les camps seront ouverts à des visites guidées, pour expliquer aux gens la vie quotidienne dans ces camps-là, les uniformes, les régiments. Le samedi, il y aura un défilé d'une heure environ dans le Vieux-Québec et, à 16 h, une première bataille commentée qui va durer 1h30. Le dimanche, en début d'après-midi, il y aura une autre bataille, elle aussi commentée.

Bien qu'il y ait un scénario de bataille élaboré selon la configuration du terrain, on ne cherche pas à reconstituer une bataille en particulier. L'accès sera gratuit, aussi bien pour les batailles que pour les visites à l'intérieur des campements.» Durant le week-end, un peu partout dans la ville, il y aura des activités d'animation, des patrouilles militaires et, peut-être, au Parc de l'Artillerie près de la Porte Saint-Jean, «une garde», une idée dont devrait s'inspirer la prévôté municipale...

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



Avis public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, QUE:

1^o lors de sa séance régulière du 5 avril 1994, le conseil de la Ville d'Outremont a adopté le Règlement n° 1177-10 modifiant le Règlement de zonage n° 1177;

2^o l'objet de ce Règlement consiste à modifier le Règlement n° 1177 afin d'apporter certaines précisions au mode de calcul du pourcentage d'occupation au sol;

3^o suite à la procédure d'enregistrement tenue le 19 avril 1994, ledit Règlement a été révisé et approuvé par les personnes habiles à voter de la ville;

4^o en vertu des dispositions du Règlement n° 113 de la Communauté urbaine de Montréal, le Règlement n° 1177-10 susmentionné n'avait pas à être soumis à la Communauté urbaine aux fins de l'examen de sa conformité aux objectifs de son schéma d'aménagement et des dispositions du document complémentaire;

5^o le Règlement n° 1177-10 entre donc en vigueur en date de ce jour.

Donné à Outremont, ce deuxième jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt-quatorze.

Le greffier de la Ville,
Mario Gerbeau, o.m.a.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:
JEAN-CLAUDE ST-JACQUES
5301, Amos
Montréal (Québec)
H1G 2X9
RENÉ L'HEUREUX
3570, Mousseau
Montréal (Québec)
H1K 2V5

DÉBITEURS
AVIS est par les présentes donné que Jean-Claude St-Jacques / René L'Heureux ont déposé une proposition en date du 25 avril 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 mai 1994 à 13h30 au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, Pièce 800, Montréal, Québec.
Daté de Montréal,
le 28 avril 1994

St-Georges Hébert Inc.
SYNDIC
401, boul. St-Joseph Est
Montréal (Québec) H2J 1J6
Tél.: (514) 844-1044
Téléc.: (514) 844-5916

Avis public

Ordonnances

Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 27 avril 1994, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnances nos 130 et 131 édictées en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles

et places publiques de la Cité (333, modifié — article 3b) [CE94 00823 et CE94 00824].

Ordonnance relative à l'événement «Festival Israélien».

Ordonnance relative à l'événement «Les Tam-tams du dimanche».

Montréal, le 2 mai 1994

Le greffier,
Léon Laberge

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, NO: 93-00358. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse, -vs- CELIO LOPEZ, Partie défenderesse. Le 12ème jour de mai 1994, à 11h00, au 3671 CHABOUILLEZ, LONGUEUIL, QC, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CELIO LOPEZ, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur Sony Trinitron; un téléviseur Panasonic Omnisvision; un système de son de marque Sharp; un four micro-ondes Magnasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL LACHAPPELLE, huissier du district de LONGUEUIL, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD, NO: 93-00990. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE BROSSARD, Partie demanderesse, -vs- JOSEPH BALKEV, Partie défenderesse. Le 13ème jour de mai 1994, à 11h00, au 5178 DELSON, ST-HUBERT, QC, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: JOSEPH BALKEV, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Chevrolet, Cavalier, de couleur rouge, deux portes. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL LACHAPPELLE, huissier du district de LONGUEUIL, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE VERDUN, NO: 93-00447-1, 93-00405-2, 93-04474-6, 93-06455-9, 93-04444-2, 93-04517-3, 93-04392-1, 93-04372-9. PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE VERDUN, Partie demanderesse, -vs- JOCELYNE BOURDAGES, Partie défenderesse. Le 12ème jour de mai 1994, à 10h00, au 3820 JOSEPH, VERDUN, QC, district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: JOCELYNE BOURDAGES, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Chevrolet, Celebrity, de couleur grise, quatre portes. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: RICHARD LAURIN, huissier du district de Longueuil, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

AVIS

Le Conseil des Assurances de

Domages a adopté une politique

d'octroi de contrat. Si vous êtes intéressé à en prendre connaissance, veuillez communiquer avec nous, à: CONSEIL DES ASSURANCES DE DOMMAGES
2020 UNIVERSITY
SUITE 1919
MONTREAL (QUEBEC)
H3A 2A5

AVIS est par les présentes donné que la compagnie 2732-4748 QUEBEC INC. constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Ce 26 avril 1994.
BYERS CASGRAIN,
Procureurs de la compagnie.

Prenez avis que la compagnie 1341-1244 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
MONTREAL, le 18 avril, 1994.
Procureurs de la compagnie,
FRANKEL & FRANKEL.

GESTION PASABELLE INC.
AVIS est par les présentes donné que GESTION PASABELLE INC. demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de cette compagnie est situé à St-Bruno-de-Montarville, province de Québec.
Montréal, le 27 avril 1994.
Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT.

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie PROTECTIVE COVERINGS LTD., constituée en vertu de la loi des compagnies, ayant son siège social dans la Ville et District de Montréal, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
MONTREAL, le 25 avril 1994.
LECHTER & SEGAL,
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE.

AVIS

Le Conseil des Assurances de

Domages a adopté une politique

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-217181-944
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT
GREFFIER ADJOINT
SENG HIM TEP.
Partie demanderesse
LENG SRENG EAR,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LENG SRENG EAR de comparaitre au greffe de cette Cour, situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de LENG SRENG EAR.
Lieu: MONTREAL
Date: 26 avril 1994
MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-217209-943
COUR SUPÉRIEURE
(Divorce)
PRESENT
GREFFIER ADJOINT
DANY MARLEAU,
Partie demanderesse
c.
FRANCOIS CARRIERE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. François Carrieré de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans LE

DEVOIR.
Une copie de la demande de divorce a été remise au greffe à l'intention de Jean-Patrick Charlot.
Lieu: MONTREAL
Date: 27 avril 1994
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-04-000239-944
COUR SUPÉRIEURE
SUZANNE GAGNE,
Requérante
c.
CLAUDE AUMAIS,
Intimé
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CLAUDE

AUMAIS de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. Saint-Martin ouest, à Laval, en salle 2.02, le 25 mai 1994, à 8h45.
Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE AUMAIS.
Laval, le 18 avril 1994.
FRANCINE C. AUDETTE,
GREFFIER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-04-001721-943
COUR SUPÉRIEURE
PIERRE LUCAS PAPILLON,
Partie demanderesse
c.
JUDE SALONIE CHERY,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Jude Salonie Chéry de comparaitre au greffe de cette cour situé au 2800, boul. Saint-Martin ouest, Chomedey, Laval, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de Mme Jude Salonie Chéry.
Lieu: Laval
Date: 25 avril 1994
FRANCE LEGAULT.

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. François Carrieré.
Lieu: MONTREAL
Date: 27 avril 1994
MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-217218-944
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT
GREFFIER ADJOINT
SENG HIM TEP.
Partie demanderesse
LENG SRENG EAR,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LENG SRENG EAR de comparaitre au greffe de cette Cour, situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de LENG SRENG EAR.
Lieu: MONTREAL
Date: 26 avril 1994
MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-217209-943
COUR SUPÉRIEURE
(Divorce)
PRESENT
GREFFIER ADJOINT
DANY MARLEAU,
Partie demanderesse
c.
FRANCOIS CARRIERE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. François Carrieré de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans LE

DEVOIR.
Une copie de la demande de divorce a été remise au greffe à l'intention de Jean-Patrick Charlot.
Lieu: MONTREAL
Date: 27 avril 1994
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-04-000239-944
COUR SUPÉRIEURE
SUZANNE GAGNE,
Requérante
c.
CLAUDE AUMAIS,
Intimé
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CLAUDE

AUMAIS de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. Saint-Martin ouest, à Laval, en salle 2.02, le 25 mai 1994, à 8h45.
Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE AUMAIS.
Laval, le 18 avril 1994.
FRANCINE C. AUDETTE,
GREFFIER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-04-001721-943
COUR SUPÉRIEURE
PIERRE LUCAS PAPILLON,
Partie demanderesse
c.
JUDE SALONIE CHERY,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Jude Salonie Chéry de comparaitre au greffe de cette cour situé au 2800, boul. Saint-Martin ouest, Chomedey, Laval, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de Mme Jude Salonie Chéry.
Lieu: Laval
Date: 25 avril 1994
FRANCE LEGAULT.

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-3340
Après 16h00
et la fin de semaine
985-3360

AVIS DE DECES
Par télécopieur
Avant 16h00
985-33

• LES ACTUALITÉS •

Le Salon du livre de Québec déménage

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT À QUÉBEC

Beaucoup de jeunes, beaucoup d'adultes, beaucoup de visiteurs, de nouvelles activités appréciées, le Salon du Livre de Québec a terminé son édition 1994 avec un enthousiasme renforcé par... le mauvais temps.

La pluie et la grisaille d'hier ont en effet permis au Salon d'améliorer légèrement son nombre d'entrées par rapport à 1993. De 30 100 l'an dernier, on s'attendait à franchir la barre des 31 000 visiteurs cette année, selon les estimations fournies en après-midi. Les chiffres officiels seront connus demain ou mardi, mais le directeur général du Salon, Denis LeBrun, sait qu'avec un bulletin météo aussi pourri que celui de l'année dernière (samedi a été une fort belle journée), c'est 34 ou 35 000 centres qui auraient pu se compter.

Denis LeBrun se réjouit toutefois inconditionnellement de la présence des plus jeunes au Salon, non seulement par les groupes scolaires, mais aussi au cours de la fin de semaine. Théâtre et cinéma jeunesse aidant, les amphithéâtres du salon (une nouveauté dont on est très heureux) ont été constamment remplis, tout comme la salle jeunesse au moment des séances d'animation. Pour le directeur général, la tendance confirme les intentions du Salon du Livre de devenir le plus important salon pour le secteur jeunesse.

Très apprécié en soi et couronné d'une forte attention médiatique, le gala de remise des prix littéraires Desjardins au théâtre Capitoile a pour sa part reçu des commentaires plus mitigés pour ses effets sur la fréquentation au Salon même. Pour les éditeurs en particulier, le fait de tenir l'inauguration et le gala à l'extérieur a été mal vu par sa conséquence de vider le site du Salon pour la soirée de mercredi. «Je ne crois pas qu'on ait perdu de vraie clientèle à cause de ça», réplique Denis LeBrun, car la foule présente à l'ouverture est toujours constituée principalement d'invités. Pour nous, il est important de faire une véritable remise de prix, dans un site convenable. Ceci dit, l'an prochain, nous pensons bien faire l'inauguration au Salon, pour ensuite faire le gala au Capitoile.

Pour l'an prochain, le Salon du Livre de Québec déménagera également ses pénates pour éviter les chambardements provoqués par la construction du nouveau centre des congrès. Denis LeBrun dit avoir trouvé un site de 50 000 pieds carrés, 20 000 de plus que le site actuel, qu'on utiliserait pour les deux prochaines années en attendant l'ouverture du nouveau centre de 75 000 pieds carrés. Ainsi, la progression de l'espace utilisable (et à remplir) serait plus graduelle. Pour le moment, négociations obligent, on ne veut pas en dire plus sur le site, à part le fait qu'il est situé dans les limites de la ville de Québec et qu'il est assez central. Les éditeurs, consultés, auraient approuvé unanimement la proposition, qui sera rendue publique à la fin mai.



PHOTO SYGMA

«Ce qui m'irrite, c'est d'entendre des femmes qui réussissent, comme Denise Bombardier ou Françoise Giroud, s'empresser de dire qu'elles ne sont surtout pas féministes», peste Benoîte Groult, qui était ce week-end au Salon du livre de Québec.

Benoîte Groult: féministe à vie

L'aveu étonne: «Je trouve terrible qu'un enfant ne soit élevé que par une mère»

PIERRE CAYOUE
LE DEVOIR

Quand Benoîte Groult répète qu'elle est féministe, on la regarde avec un air de pitié, comme si elle souffrait d'une maladie de jeunesse dont elle ne peut guérir. Il y a vingt-cinq ans, elle était pourtant une conférencière en vogue. On l'entendait sur toutes les ondes, elle triomphait sur toutes les tribunes, on la lisait dans tous les cégeps. Des milliers de femmes s'inspiraient de son discours... parfois même au point de divorcer!

Aujourd'hui, tout a changé. Sauf son discours. Quand on l'invite à Pivot, on prend soin de lui opposer un humoriste, comme si le mouvement qu'elle incarne ne se voulait plus dorénavant qu'une sorte de caricature. «On n'a plus le droit de dire que nous sommes féministes. C'est comme si nous avions la peste», se plaint-elle.

«Ce qui m'irrite, c'est d'entendre des femmes qui réussissent, comme Denise Bombardier ou Françoise Giroud, s'empresser de dire qu'elles ne sont surtout pas féministes», peste-t-elle. Elle en veut autant à toutes ces jeunes professionnelles qui répudient le féminisme. «J'estime qu'elles sont ingrates. C'est grâce à nous qu'elles mènent carrière, qu'elles profitent des crèches, qu'elles jouissent du droit à l'avortement».

Malgré toute cette amertume, l'auteure d'*Ainsi soit-elle* et de *La part des choses* poursuit sa croisade. Elle était ce week-end au Salon du livre de Québec, où elle a prononcé une conférence sur les conséquences de la misogynie et l'antiféminisme sur la vie culturelle et politique des femmes. Elle a aussi présenté son dernier ouvrage, *Cette mâle assurance* (Albin Michel), une anthologie de la misogynie où figure, entre autres grands de ce monde, le fondateur du DEVOIR, Henri Bourassa... Elle rêve toujours, bien sûr, de voir les femmes accroître leur présence en politique. Elle se bat également pour la féminisation de la langue française.

Sur ce point, elle envie d'ailleurs le Québec qui, note l'écrivaine, devance nettement la France.

«Quand on dresse la liste de la présence des femmes élues parmi tous les pays occidentaux, la France est l'avant-dernière avec à peine 5,7%, tout juste devant la Grèce. C'est affreux», dit-elle.

«Je crois qu'aux dernières élections, les Françaises ont eu honte d'être aussi peu. Quand les femmes sont absentes, ce n'est plus une démocratie», ajoute-t-elle.

La famille monoparentale: un danger

De la bouche de Benoîte Groult, l'aveu étonne. «Les familles monoparentales, je trouvais ça bien il y a dix ans encore. Maintenant, quand je vois les résultats sur l'adolescence, je ne suis plus de cet avis», dit-elle.

Elle renchérit: «Je trouve terrible qu'un enfant ne soit élevé que par une mère. Je suis de plus en plus impressionnée par les résultats que cela peut donner. Je crois que l'enfant a besoin d'une image paternelle aussi. Les absences de père sont dramatiques pour les adolescents. Au début, ça va très bien. Mais quand ils ont 15 ou 16 ans, ils n'ont qu'une image. Si la petite fille n'est pas reconnue par son père, ça ne sert à rien qu'elle soit aimée par sa mère. Et si l'homme n'a pas de père pour trouver son identité, il en souffrira. Je crois que les ménages monoparentaux, c'est redoutable pour le développement des enfants». Ouf!

Faut-il ramener les mères à la maison? «Non. Il faut plutôt que les hommes soient plus présents, qu'ils participent à l'éducation, qu'ils prennent congé», précise-t-elle. Mais elle insiste: «Si j'avais une fille qui voulait avoir un enfant seule, je lui dirais: attention, tu auras cinq années de bonheur puis, à l'adolescence, tu feras face à des problèmes insolubles. C'est un peu embêtant, un peu vieillot de dire tout ça. Mais il faut le dire», avoue-t-elle. Un peu embêtant, en effet...

Le Québec à feu et à sang?

Un auteur canadien-anglais, proche du Reform Party, prédit la guerre civile advenant la souveraineté du Québec

Ottawa (PC) — Une sanglante guerre civile risque d'éclater si le Québec choisit de se séparer unilatéralement du Canada, soutient un auteur controversé dans un nouveau livre.

William Gairdner prédit un conflit armé semblable à la guerre de Sécession aux États-Unis au siècle dernier: le gouvernement fédéral utilisera l'armée pour aider les résidents du Québec qui ne veulent pas quitter le Canada et qui demandent à être protégés.

Les États-Unis pourraient également intervenir en envoyant des troupes et des avions à partir de ses bases situées dans le nord de l'État de New York, écrit M. Gairdner dans un livre intitulé *Constitutional Show-Up, Canada and the Coming Shutdown with Quebec*.

«Cela ne serait pas difficile pour les États-Unis... de justifier une courte invasion militaire de maintien de la paix pour protéger leurs intérêts au Canada et pour mettre fin au bain de sang au nom de la stabilité internationale.»

Même si les opinions de M. Gairdner sont souvent considérées extrémistes, deux de ses précédents livres sur les problèmes sociaux et constitutionnels ont été

des best-sellers. *The Trouble With Canada* s'est vendu à 40 000 exemplaires tandis que 12 000 consommateurs se sont procurés *The War Against the Family*.

Ancien athlète olympique du décathlon et propriétaire du centre de conditionnement physique «The Fitness Institute Health Club», M. Gairdner est un personnage populaire aux rencontres du Reform Party.

M. Gairdner, un père de cinq enfants qui a été marié à deux reprises, est originaire de Newmarket, en Ontario. L'homme de 53 ans a étudié la psychologie, la linguistique et la création littéraire aux universités McGill, du Colorado et de Stanford. Il a obtenu un doctorat qui porte sur la critique contemporaine et la conscience dans les romans de Virginia Woolf.

Au cours d'une récente entrevue, M. Gairdner a dit avoir écrit son dernier livre pour démontrer ce qui pourrait se produire si le Québec se sépare et pour contredire l'idée que la province a le droit de devenir indépendante si la majorité des résidents vote en faveur de l'indépendance.

École des
Hautes Études
CommercialesAffiliée à
l'Université de Montréal

HEC

NOUVEAU

Diplôme
d'études
supérieures
en gestion

Aucune formation antérieure en gestion ou expérience de travail requise.

Pour progresser dans votre carrière, une formation complémentaire en gestion s'impose. Très souple, court, notre nouveau diplôme de 2^e cycle offre un vaste choix de cours dans 13 disciplines et fonctions de la gestion. Pour une formation individualisée.

30 crédits. Temps partiel.

Soirées d'information

Les 4 et 10 mai 1994,
à 18 h 30, à la salle 3073
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal

Conditions d'admissibilité

- Diplôme de 1^{er} cycle universitaire avec une moyenne d'au moins 70 % ou l'équivalent.
- Connaissance suffisante de la langue française orale et écrite et de la langue anglaise écrite.

Date limite d'admission

Trimestre d'automne 1994 : le 31 mai 1994

Pour information

(514) 340-6151

L'esprit d'entreprise

Pénurie de médecins en Abitibi

Manif à Rouyn-Noranda

Rouyn-Noranda (PC) — Le mécontentement populaire prend forme en Abitibi-Témiscamingue pour dénoncer la pénurie criante de médecins omnipraticiens dans cette région du Québec.

Quelque 400 personnes se sont réunies hier matin au centre commercial Les Promenades du cuivre, de Rouyn-Noranda, pour réclamer à l'unisson de nouveaux médecins généralistes pour l'Abitibi-Témiscamingue. Ce rassemblement, qui ne pourrait constituer qu'un prélude à une mobilisation populaire de masse, a été organisé par le député péquiste du comté de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Rémy Trudel, avec la collaboration de l'Association des médecins omnipraticiens du Nord-Ouest québécois. Cette manifestation suit une journée d'étude tenue le 14

avril dernier par les omnipraticiens de la région et qui avait eu notamment pour but de sensibiliser le gouvernement du Québec à la gravité de la situation. Plusieurs leaders locaux se sont présentés hier au rassemblement pour manifester ouvertement leur appui aux demandes pressantes faites à la ministre de la Santé, Lucienne Robillard, de voir à régler prioritairement le problème d'accessibilité aux soins de santé affectant l'Abitibi-Témiscamingue. Le médecin Réjean Thomas, bien connu pour ses efforts dans la lutte contre le sida, s'est déplacé hier à Rouyn-Noranda pour exprimer son soutien personnel à la population d'Abitibi-Témiscamingue. M. Thomas est candidat péquiste aux prochaines élections dans le comté de Sainte-Marie/Sainte-Anne.

L'USAGE DES DROGUES
ET LA TOXICOMANIE
VOLUME II

Vient de paraître



Sous la direction de Pierre Brisson
ISBN 2-89105-530-6 / 592 pages / 49 \$

- 29 collaborateurs francophones et anglophones (traduction exclusive)
- 5 thématiques
- 22 chapitres
- 1 index de tous les titres parus dans la revue *Psychotropes* depuis les dix dernières années



Également chez votre libraire
ou au (514) 449-7886

L'usage des drogues
et la toxicomanie
volume I

ISBN 2-89105-268-4 / 502 pages / 41 \$
Les deux volumes / 77 \$
171, boul. De Montigny
Boucherville (Québec) J4B 6G4

gaëtan morin
éditeur

RÉSULTATS

Loto-Québec

GAGNANTS LOTS

6/6	1	5 957 025,80 \$
5/6+	27	37 093,50 \$
5/6	703	1 139,70 \$
4/6	31 730	48,40 \$
3/6	523 826	10,00 \$

Vente totale : 26 477 990,00 \$
Prochain gros lot (approx.) : 2 400 000,00 \$
Prochain tirage : 94-05-04

GAGNANTS LOTS

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	23 123,00 \$
5/6	22	1 751,70 \$
4/6	1 253	57,40 \$
3/6	20 227	5,00 \$

Ventes totales : 850 120,00 \$
Gros lot à chaque tirage :
1 000 000,00 \$

T V A, le réseau des
tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des
billets gagnants paraissent au verso
des billets. En cas de disparité entre
cette liste et la liste officielle, cette
dernière a priorité.



Loto-Québec

Tirage du
94-04-30

4 11 17 28 30 32

Numéro complémentaire: 23

Tirage du
94-04-30

1 11 17 19 37 39

Numéro complémentaire: 13



MISE-TÔT 14 22 33 34

GAGNANTS LOT

65 769,20 \$



NUMÉROS LOTS

32129 100 000 \$

73129 1 000 \$

Tirage du
94-04-30

2129 250 \$

129 50 \$

29 10 \$

9 2 \$

LE MONDE

Des milliers de manifestants protestent contre la politique d'Eltsine

Moscou (AFP) — Plusieurs milliers de personnes, syndicalistes, communistes et nationalistes, ont défilé sans incident hier à Moscou à l'occasion de la fête du travail, pour exiger la démission du président Boris Eltsine et protester contre la montée du chômage.

Des mesures de sécurité renforcées avaient été prises pour éviter que ne se reproduisent les affrontements du 1er mai dernier entre manifestants et forces de l'ordre, au cours desquels un policier avait été tué et 500 personnes blessées.

Mais les forces de l'ordre sont restées très discrètes au cours des deux défilés dans la capitale. Quelques miliciens encadraient les cortèges, mais les OMON (forces anti-émeute) sont restés à bonne distance dans les rues adjacentes. Les autorités avaient en outre accordé des autorisations de manifestation bien plus souples que l'an dernier.

Dans la matinée, 8000 à 10000 personnes ont traversé le centre ville dans une ambiance bon enfant, à l'appel de la Fédération des syndicats de Moscou pour exprimer leur inquiétude devant la montée du chômage, achevant leur défilé à deux pas du Kremlin.

Parmi eux figuraient environ deux mille personnes, qui ont défilé silencieusement derrière les banderoles du Parti communiste de Russie de Guennadi Ziouganov et Anatoli Loukianov, président de l'ex-Soviet suprême et l'un des responsables du putsch d'août 1991.

Une seconde manifestation a rassemblé jusqu'à 12 000 personnes — dont de nombreux participants au

premier défilé — à l'appel d'organisations nationalistes et communistes radicales.

Plusieurs orateurs, souvent d'anciens meneurs de l'insurrection d'octobre 1993 libérés en février à la faveur d'une amnistie, ont harangué la foule réunie en fin de matinée sur la place Kalouga (ex-place d'Octobre, centre de Moscou), où subsiste la dernière grande statue de Lénine de la capitale.

Le dirigeant communiste radical Viktor Anpilov a ainsi exigé la démission du président Boris Eltsine, fustigeant le «Pacte de paix civile» signé jeudi dernier. «Comment Eltsine peut-il parler d'accord, quand les gens n'ont pas les moyens de travailler, de s'habiller et de vivre normalement?» s'est-il interrogé.

Les manifestations du 1er mai, qui coïncidaient cette année avec le jour de Pâques orthodoxe, survenaient trois jours après la signature d'un accord entre une partie des forces politiques et sociales russes, initié par Boris Eltsine dans le but d'écarter le recours à la violence dans le pays.

Seul incident de parcours, une bronca de sifflets lorsqu'une main inconnue a déversé des tracts anticomunistes du toit d'un immeuble riverain, juste avant que les manifestants observent une minute de silence sur la place Gagarine, théâtre des violences du 1er mai 1993.

Dans la foule hétéroclite les drapeaux rouges côtoyaient ceux du Front de salut national (mouvement ultranationaliste interdit) ou les banderoles noires des anarchistes. Grand-mères, anciens combattants arborant leurs médailles, jeunes «punks» et «chrétiens avec le communisme» avançaient au coude à coude, profitant d'une promenade dominicale ensoleillée.

Après près de trois heures de marche, les manifestants n'étaient d'ailleurs que moins de 2000 à déboucher sur les monts Lénine, en face de l'Université de Moscou (sud-ouest de la ville).

Debout sur un camion sonorisé, M. Anpilov affirmait que «200 000 personnes ont manifesté aujourd'hui», mais houspillait en aparté ses aides pour savoir «où sont passés tout les gens». M. Ziouganov prédisait quant à lui l'arrivée des travailleurs au pouvoir «dans l'année».

Et tandis que différents orateurs appelaient les «prolétaires de tous les pays» à s'unir, que M. Loukianov réclamait la renaissance de l'URSS juste avant de céder la place à un accordéoniste, les derniers manifestants pliaient les banderoles, une heure avant l'heure limite autorisée.

«Comment Eltsine peut-il parler d'accord quand les gens n'ont pas les moyens de travailler, de s'habiller et de vivre?»

L'information sans journalistes: le public sera-t-il mieux servi?

À l'occasion de la Journée internationale de la liberté de presse, le Conseil de presse du Québec organise une rencontre d'information et d'échanges sur le thème «L'information sans journalistes: le public sera-t-il mieux servi?»

Quand?

Le mardi 3 mai 1994, de 16 h à 19 h.

Où?

Au Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), 1801, avenue McGill Collège (coin boul. de Maisonneuve, métro McGill), bureau 800, Montréal.

Comment?

- * Un exposé de M. Pierre Bélanger, professeur au département de Communications de l'Université d'Ottawa, sur l'impact de l'arrivée des nouvelles technologies sur le traitement de l'information.
- * Une démonstration des possibilités qu'offre le réseau Internet par M. Mario Vachon du CRIM.
- * Une période d'échanges et de discussions.

Qui?

La rencontre est ouverte au grand public, sans frais, Alain Kémeid, journaliste à Radio-Canada et membre du Conseil de presse animera l'événement.



conseil de presse du québec

La Syrie rejette les offres d'Israël sur le Golan

PROCHE-ORIENT

Damas (Reuter) — La Syrie, après avoir examiné de nouvelles propositions israéliennes, a annoncé hier soir qu'elle refusait un processus de paix par étapes et exigeait un retrait israélien total du Golan, condition sine qua non d'un règlement négocié.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al Chara, a déclaré à Reuter que les propositions israéliennes, présentées ce week-end à Damas par le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, ne permettaient pas de modifier la position de la Syrie.

Prié de dire si Damas accepterait un retrait par étapes des Israéliens du Golan, il a répondu: «Jamais. Nous n'accepterons pas une paix par étapes». Il a par ailleurs jugé «stupide» l'idée de rendre à la Syrie la ville de Majdal Chams dans le cadre d'une première phase d'un accord de paix.

Il a précisé que le président Hafez el Assad avait demandé à Warren Christopher de «poser au gouvernement israélien de nombreuses questions essentielles auxquelles ce gouvernement devra répondre».

Le chef de la diplomatie américaine, Warren Christopher, qui avait exposé samedi au président Assad pendant près de quatre heures les propositions israéliennes, a de nouveau rencontré le président syrien dimanche

soir pendant deux heures et demie.

«Nous sommes entrés dans une phase (de discussions) nouvelle, plus substantielle», a-t-il dit.

Il a cependant reconnu qu'il ne pouvait toujours pas avancer de date pour la reprise des négociations directes entre Syriens et Israéliens. «Il reste encore beaucoup à faire», a-t-il lancé, ajoutant que Washington allait faire tous ses efforts pour aider à débloquer la situation.

Il a quitté hier peu après minuit Damas pour Israël, où il doit remettre au premier ministre israélien Yitzhak Rabin la réponse syrienne à son plan de paix.

M. Assad s'était entretenu dimanche soir avec M. Christopher pour la deuxième fois en 24 heures d'un plan de paix israélien, proposant de restituer à la Syrie dans une première étape, trois des cinq villages druzes du Golan sous contrôle israélien.

Farouk al Chara et le chef de la délégation syrienne aux négociations avec Israël, Mouwafak al Allaf, assistaient à la rencontre entre Christopher et Assad dimanche soir.

La deuxième chaîne de télévision israélienne a affirmé vendredi, sans citer de source, que les propositions israéliennes prévoyaient un retrait du Golan en trois étapes, étalées sur huit ans.

Plusieurs violations du cessez-le-feu en Bosnie

Les Casques bleus sont continuellement harcelés par les Serbes

Sarajevo (AFP) — Le cessez-le-feu que tente de faire respecter la Force de Protection des Nations unies (FORPRONU) sur les différents fronts en Bosnie a été violé à de nombreuses reprises au cours des dernières 36 heures, alors que dans le même temps les Casques bleus sont de plus en plus harcelés par les parties au conflit.

L'incident majeur de ces dernières heures est l'attaque des forces serbes de Bosnie dont ont fait l'objet huit chars Leopard danois dans la nuit de vendredi à samedi, sur un point d'observation dans la région de Snapa au sud-est de Tuzla (nord-est), sans faire de blessé du côté de la FORPRONU.

«Les chars du bataillon nordique ont été attaqués par l'armée serbe» bosniaque, a déclaré le commandant Eric Chaperon. «Quatre roquettes anti-chars ont été tirées, la première est passée entre deux chars, la deuxième est passée à droite, la troisième est tombée à moins de cinq mètres d'un des chars et la dernière a également raté sa cible», a précisé le porte-parole de la FORPRONU.

Les Casques bleus danois ont riposté en tirant 72 obus de char contre les positions des Serbes bosniaques. Ces derniers ont également fait usage de mortiers et d'armes automatiques contre la FORPRONU, a poursuivi le commandant Chaperon.

La FORPRONU n'a pas été en mesure de fournir de bilan du côté serbe bosniaque mais elle a été informée par le commandement serbe de Bosnie que les tirs des chars danois avaient tué et blessé plusieurs soldats et détruit du matériel.

«Les roquettes ont été tirées pour toucher, ce ne sont pas des jouets, ils n'ont pas raté leur cible volontairement», a encore déclaré le commandant Chaperon lors de son point de presse.

De nombreuses autres violations du cessez-le-feu ont été signalées en Bosnie.

À Vitez, dans le centre de la Bosnie, une grenade auto-propulsée est tombée à 50 mètres de l'entrée du camp du bataillon britannique, samedi, sans exploser.

À Gorazde (enclave à majorité musulmane de Bosnie orientale), les Casques bleus sur place font état de tirs à l'arme légère. Deux obus de mortier, en provenance des positions bosniaques à l'ouest de la Drina (qui traverse Gorazde) sont tombés samedi sur les positions de l'armée serbe de Bosnie à l'est, a encore indiqué le commandant Chaperon.

Comme au cours des jours précédents, le porte-parole de la FORPRONU n'a pas été en mesure de fournir de chiffre sur le nombre de Serbes bosniaques armés, toujours déployés sur la rive droite de la Drina à l'intérieur de la zone d'exclusion de trois kilomètres. «Il s'agit de miliciens serbes, pas de soldats, nous n'avons pas de chiffres précis», a dit le commandant Chaperon en réponse à une question.

Certaines sources sur place font état de la présence d'une centaine de Serbes armés, déployés pour protéger la population serbe de la rive droite. Le porte-parole a estimé que cette estimation était «exagérée».

Sur le plan humanitaire, l'évacuation de 72 blessés de Gorazde qui devait être organisée par le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés dans le courant du week-end a été remise à plus tard, a déclaré son porte-parole, Peter Kessler.

Ce dernier n'a pas fourni de détail sur les raisons de cette décision, expliquant seulement que «le HCR tente de renforcer ses équipes médicales sur place» pour privilégier des soins sans évacuation. Les blessés les plus gravement touchés, qui doivent impérativement être évacués pour recevoir des soins, le seront «probablement dans les prochains jours», a-t-il précisé.

FRANCE

Le projet Toubon ne fait pas l'unanimité

Paris (Reuter) — Le projet de loi sur l'emploi de la langue française, déjà adopté par le Sénat et examiné à partir de demain par les députés, ne fait pas l'unanimité au palais Bourbon, notamment au sein de la majorité.

Plusieurs députés RPR ou UDF n'ont pas hésité à critiquer sévèrement ce projet présenté par Jacques Toubon (RPR), ministre de la Culture et de la Francophonie, qui vise à limiter l'usage de mots étrangers, anglais notamment, au bénéfice de mots français.

Ainsi, lors de l'examen du texte par la commission des Affaires culturelles, le député UDF Laurent Dominati a déposé un amendement visant à supprimer chacun des articles du projet.

Il estime ce texte «inutile» et dénonce «son caractère trop modeste». «S'il est du devoir de l'Etat de réglementer l'emploi de la langue française par les organismes publics, il ne lui revient pas d'en dicter de manière plus générale l'usage».

«La langue française a aujourd'hui besoin d'un projet beaucoup plus actif et plus pertinent», affirme-t-il.

Le rapporteur du projet, Francisque Perrut (UDF), a affirmé lui-même devant la commission que ce projet n'était «pas le grand texte de défense de la langue française que l'on pouvait attendre».

Il estime toutefois qu'il «n'est pas inutile» puisqu'il est une occasion de s'interroger sur l'avenir de la langue française.

Didier Mathus, au nom du groupe PS, a estimé qu'en l'état le projet de loi était «cocardier et d'inspiration sécuritaire».

Le président de la commission des Lois, le RPR Pierre Mazeaud a annoncé qu'il allait déposer plusieurs amendements de suppression sur différents articles du projet.

Concours Lavalin

DU 27 AVRIL AU 3 MAI 1994

Courez la chance de gagner

UN FORFAIT WEEK-END POUR DEUX PERSONNES À BAIE-SAINT-PAUL dans le cadre du Symposium de la jeune peinture au Canada (entre le 5 août et le 5 septembre 1994).

D'une valeur approximative de 1000 \$, le forfait comprend:

- Deux nuits à la magnifique auberge La Pignoronde de Baie-Saint-Paul, incluant deux soupers et deux petits déjeuners pour deux personnes.
- Une croisière aux baleines.
- 300 \$ en argent de poche.

La réponse à la question du jour sera donnée par FRANÇOIS PARÉ, sur les ondes de CIEL-MF, entre 9 h et 12 h.

Le tirage se déroulera le 8 mai 1994, à 17 heures, dans le cadre de l'émission La ruée vers l'Art.

20 exemplaires du livre La Collection Lavalin du Musée d'art contemporain de Montréal - Le partage d'une vision seront également tirés.

L'exposition Lavalin se déroulera du 30 avril au 23 octobre 1994

LE DEVOIR

LE SYMPOSIUM DE LA JEUNE PEINTURE AU CANADA

Répondez avant le 4 mai 1994 pour être admissible. **Ce prix n'est pas monnayable. ***Pour obtenir les règlements du concours, écrivez à: Règlements Concours Lavalin, 955 rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3K4

COUPON-RÉPONSE

La Collection Lavalin regroupe surtout des œuvres d'artistes québécois ou américains?

Concours Lavalin

Donnez votre réponse à la question du jour

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code Postal: _____

Tel.: _____

RETOURNEZ À: Règlements Concours Lavalin 955, rue Amherst Montréal (Québec) H2L 3K4

NOTE: Le coupon peut également être déposé dans la boîte située dans le hall d'entrée du MAC au 185, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

présentent

La Collection Lavalin

155 œuvres dont plusieurs figures majeures de l'art contemporain québécois.

LA RUE VERT

Ciel 98.5

Antenne Bleue FM

• LE MONDE •

JAPON

Hata entame une visite dans quatre pays européens

Tokyo (AFP) — En dépit des menaces qui planent sur son gouvernement, le premier ministre japonais Tsutomu Hata entame aujourd'hui une visite officielle d'une semaine en Italie, France, Allemagne et Belgique pour procéder à un tour d'horizon en Europe avant le sommet du G7 en juillet à Naples.

Chef du premier gouvernement japonais minoritaire au parlement depuis 1955 et dont la durée de vie risque d'être brève, M. Hata quitte Tokyo avec l'image d'un premier ministre fragile ne disposant pas d'une grande marge de manoeuvre sur un dossier prioritaire pour l'Europe: la réduction des énormes excédents commerciaux nippons.

Selon des sources au ministère japonais des Affaires étrangères, M. Hata entend profiter de cette tournée pour «forger des relations personnelles de confiance» avec les responsables européens avant le sommet du G7.

Cette visite était prévue depuis plusieurs mois pour le prédécesseur de M. Hata, M. Morihiro Hosokawa, dont la démission le 8 avril a ouvert pour le Japon une ère d'incertitudes politiques, la coalition au pouvoir étant depuis lors devenue minoritaire avec le retrait des socialistes.

A Rome, M. Hata doit rencontrer demain le premier ministre désigné, M. Silvio Berlusconi. Mercredi, il s'entretiendra en France avec le président François Mitterrand avant d'être l'hôte à dîner du premier ministre Edouard Balladur.

Jeudi, M. Hata rencontrera à Bonn le chancelier Helmut Kohl puis se rendra vendredi à Bruxelles où il s'entretiendra avec le président de la Commission européenne Jacques Delors et les responsables du gouvernement belge.

L'Europe unie enregistre un déficit commercial de l'ordre de 30 milliards de dollars par an avec le Japon. Bruxelles craint que Tokyo ne

finisse par céder aux pressions des États-Unis et leur concède un traitement privilégié à ses dépens.

M. Hata s'efforcera de rassurer ses interlocuteurs sur la volonté de son pays de placer les États-Unis et l'Europe sur un plan de stricte égalité pour l'accès au marché nippon dans le cadre de nouvelles mesures de dérèglementations de l'économie nipponne en préparation.

Partisan du dialogue plutôt que de mesures unilatérales pour trouver une solution à ces excédents, la Commission européenne a critiqué les menaces de sanctions commerciales américaines brandies contre le Japon après l'échec des discussions entre l'ancien Premier ministre Hosokawa et le président Bill Clinton le 11 février dernier.

Mais l'impatience monte à Bruxelles du fait du peu de résultats des discussions commerciales sectorielles engagées au début de 1993 entre l'Europe et le Japon.

Du fait de la démission de M. Hosokawa, une visite à Tokyo des commissaires européens Leon Brittan (relations économiques extérieures) et Yannis Paleokrassas (environnement) a été reportée le 20 avril.

Les autorités européennes compaient sur cette visite pour obtenir du Japon un geste significatif concernant les raisons structurelles des excédents nippons diagnostiqués par les groupes de travail du Trade Assessment Mechanism (TAM) mis en place il y a dix-huit mois.

Sur le plan politique, M. Hata compte en aborder la situation en Bosnie et la tension dans la péninsule coréenne provoquée par les doutes entourant le programme nucléaire en Corée du Nord.

Mais pour le Japon, les échanges politiques et stratégiques avec l'Europe passent au second plan, loin derrière ceux très étroits entretenus avec les États-Unis depuis la fin de la guerre.

Le HCR demande aux rebelles rwandais de rouvrir la frontière avec la Tanzanie

Nairobi (AFP) — Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a exhorté hier les rebelles rwandais à rouvrir la frontière du Rwanda avec la Tanzanie qu'ils ont fermée samedi et permettre aux civils de rejoindre le demi-million de Rwandais qui ont déjà trouvé refuge en Tanzanie.

Toutefois, les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont démenti hier avoir fermé la frontière et appelé les 500 000 Rwandais réfugiés en Tanzanie à rentrer «volontairement» chez eux. Leur radio a dénoncé «des informations sans fondement» selon lesquelles ils «empêcheraient les gens de quitter le pays et auraient fermé la frontière» avec la Tanzanie.

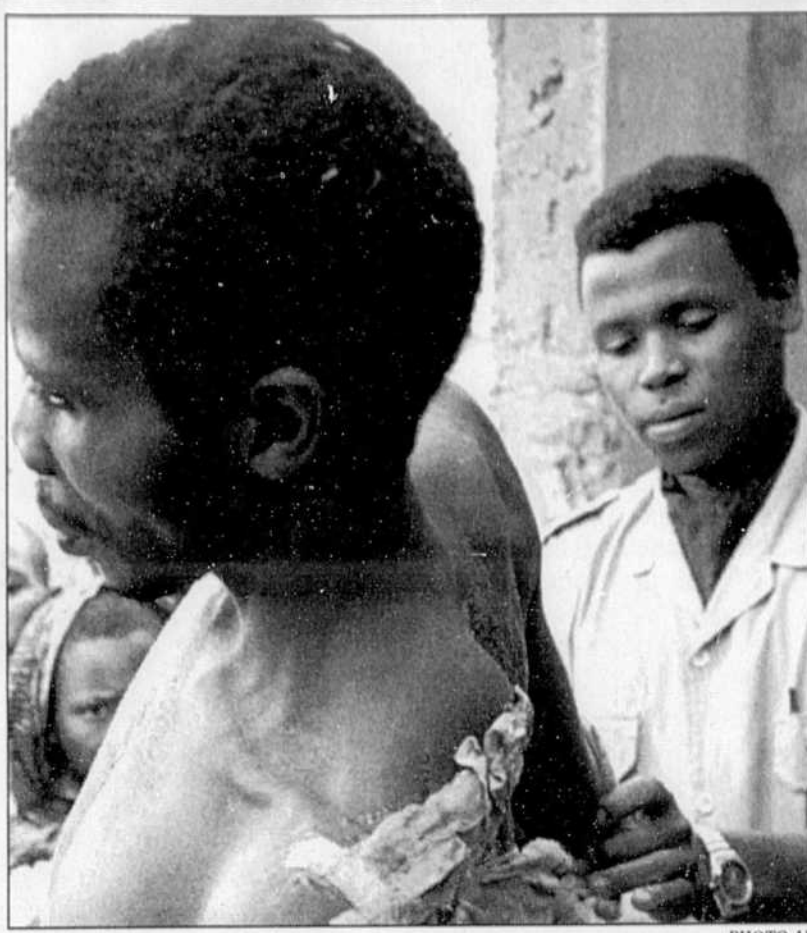
Des responsables d'organisations humanitaires à Nairobi ont affirmé de leur côté que les rebelles étaient bien présents à la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie, mais qu'ils ne semblaient pas l'avoir fermée. Selon eux, les réfugiés ont cessé d'affluer en Tanzanie parce qu'ils craignent que les rebelles ne leur tirent dessus pendant qu'ils traversent la frontière.

La plupart des 500 000 réfugiés entrés en Tanzanie la semaine dernière dans ce que la Fédération des sociétés de la Croix-Rouge considère comme le plus important des exodes dont elle ait été témoin en 75 ans, appartiennent à l'ethnie majoritaire hutu.

Ils ont quitté le pays de crainte que les rebelles, qui appartiennent pour la plupart à l'ethnie minoritaire tutsi, n'exercent des représailles à leur encontre, à la suite des massacres de Tutsis par des Hutus.

Selon les organisations humanitaires, plus de 100 000 Rwandais, dont de nombreux Tutsis, ont été tués depuis la mort le 6 avril du président Juvenal Habyarimana, un Hutu, dans l'avion, touché par une roquette près de l'aéroport de Kigali, qui le ramenait de Tanzanie.

La dernière effusion de sang dans



Un infirmier a soigné hier un réfugié du Rwanda, à Ngara, près de la frontière avec la Tanzanie.

cette série de massacres s'est produite, selon le FPR, dans la ville de Cyangugu, dans le sud du pays près de sa frontière avec le Zaïre. Les rebelles du FPR ont annoncé que trois cents réfugiés y ont été massacrés, vendredi, par des forces de l'ordre et des milices dans un stade.

Des agents de la Croix-Rouge devaient se rendre hier au Rwanda via la Tanzanie pour commencer à distribuer des vivres dans le sud du pays, mais les rebelles leur ont demandé

d'attendre lundi pour leur laisser le temps de «s'assurer des conditions de sécurité», a déclaré à Nairobi un responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les agents des organisations humanitaires estiment que le FPR essaie d'obtenir un soutien à son action en montrant aux Hutus qu'ils peuvent rester au Rwanda parce qu'ils ne seront pas l'objet de représailles de la part des rebelles.

«S'ils (les rebelles) permettent

qu'une aide alimentaire soit distribuée, le FPR bénéficiera d'un important soutien international», a déclaré un responsable qui a requis l'anonymat.

Un officier supérieur rwandais a accusé de son côté les rebelles de pratiquer un «terrorisme sélectif». «Ils ont des listes de personnes à éliminer dans les services locaux de police», a-t-il souligné.

Les responsables des organisations humanitaires affirment que les rebelles semblent avoir gagné du terrain au détriment des forces gouvernementales dans l'est et dans le sud du pays au cours des derniers jours.

Le Conseil de sécurité des Nations unies avait condamné samedi le massacre de civils au Rwanda, mais ne s'était pas prononcé sur un éventuel renforcement de la mission de l'ONU, comme l'avait proposé le secrétaire général de l'organisation. M. Boutros Boutros-Ghali avait appelé le Conseil à réexaminer sa décision de réduire de 2500 à 300 hommes l'effectif de la MINUAR et d'envisager une «action énergique» pour mettre fin aux massacres.

Le préfet de Ngara, région frontalière du Rwanda, a qualifié la situation de «très pathétique»: «La plupart des réfugiés sont blessés ou malades quand ce n'est pas blessés et malades», a-t-il affirmé au téléphone à l'AFP. «Nous avons un besoin urgent de nourriture, de médicaments et de couvertures. Avec la pluie qui tombe, nous craignons qu'un grand nombre de ces personnes démunies ne meure de faim et de maladie», a-t-il ajouté.

Des échanges sporadiques de tirs se poursuivaient à Kigali hier mais sans atteindre l'intensité des affrontements violents de la semaine dernière, a déclaré Abdul Kabia, directeur de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA TAUX D'INTÉRÊT MAJORÉ

À compter du 1^{er} mai 1994, le taux d'intérêt des Obligations d'épargne du Canada a été porté à 5 1/2 % par année pour la période de trois mois se terminant le 31 juillet 1994.

Taux majoré de toutes les émissions en cours

Toutes les émissions en cours non échues des Obligations d'épargne du Canada (émissions S42 à S48 inclusivement, lancées de 1987 à 1993) rapporteront le nouveau taux d'intérêt majoré. Les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

Sûres et encaissables en tout temps

Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Il s'agit d'un placement sûr, qui ne perd jamais de valeur. De plus, les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

5 1/2 %
par année

Obligations à intérêt régulier

Suite à cette majoration, chaque tranche de 1 000 \$ d'obligations à intérêt régulier rapportera 45,63 \$ d'intérêt au 1^{er} novembre 1994.

Obligations à intérêt composé

Afin de tenir compte de cette majoration, les valeurs au 1^{er} novembre 1994 des obligations à intérêt composé ont été ajustées. La valeur d'une obligation de 1 000 \$ s'établira donc comme suit :

S42 (1987)	1 757,55 \$
S43 (1988)	1 612,43 \$
S44 (1989)	1 463,63 \$
S45 (1990)	1 319,57 \$
S46 (1991)	1 191,49 \$
S47 (1992)	1 108,36 \$
S48 (1993)	1 045,63 \$

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans toute institution financière autorisée.



Les Obligations d'épargne du Canada
Canada

ESPAGNE

Un scandale de corruption menace le gouvernement Gonzalez

Disparition de l'ancien directeur de la Garde civile accusé d'enrichissement

Madrid (Reuters) — Les scandales de corruption ont pris des allures de crise gouvernementale en Espagne après la disparition de l'ancien directeur général de la Garde civile Luis Roldan, accusé d'enrichissement illicite.

Le ministre de l'Intérieur, Antonio Asuncion, a annoncé samedi qu'il avait présenté sa démission au président du gouvernement Felipe Gonzalez, les forces de l'ordre n'ayant toujours pas retrouvé Roldan 24 heures après l'émission d'un mandat d'arrêt à son encontre.

Felipe Gonzalez a pris acte de la décision de son ministre, mais a différé sa réponse en attendant l'évolution de l'enquête.

Luis Roldan était le premier civil nommé à la tête de la Garde civile. Il a quitté ses fonctions l'année dernière après y avoir passé sept ans et est accusé d'enrichissement abusif, notamment par des opérations immobilières douteuses.

C'est la deuxième personnalité gouvernementale impliquée dans une grave affaire de corruption ces deux derniers mois. L'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio, fait en effet l'objet d'une enquête pour fraude fiscale et opérations boursières illicites.

Les deux affaires, d'après les commentateurs, constituent l'une des crises les plus graves affrontées par les socialistes depuis leur arrivée au pouvoir en 1982.

Gonzalez sommé de démissionner

Depuis que la police a reconnu ne pouvoir retrouver Roldan, l'opposition ne cesse de réclamer la démission de Felipe Gonzalez lui-même.

Jose Maria Aznar, président du Parti populaire (PP), a ouvert le feu en déclarant à Lisbonne : «Cela dépasse toutes les limites imaginables. La situation intérieure de l'Espagne est insoutenable.»

Manuel Fraga Iribarne, fondateur du PP et actuel président du gouvernement galicien, a quant à lui comparé les socialistes à «un poisson qui commence à pourrir par la tête». Felipe Gonzalez, a-t-il dit, ne peut que démissionner, déposer une motion de confiance ou convoquer de nouvelles élections.

Julio Anguita, président de la Gauche unie (IU), considère la démission d'Asuncion comme un stratagème : «Toute démission autre

que celle de Gonzalez n'est qu'un écran de fumée», a-t-il déclaré.

Le président du gouvernement a répondu en déclarant à une réunion du comité fédéral du Parti socialiste que le gouvernement réagirait à la fois avec détermination et prudence.

Il a précisé qu'il annulait des visites prévues la semaine prochaine en Roumanie et en Bulgarie afin de se consacrer à l'affaire Roldan. Les partis d'opposition réclament sa comparution devant une réunion extraordinaire des Cortes, afin d'expliquer l'évolution de l'affaire.

C'est la première fois en près de 12 ans que Felipe Gonzalez annule un voyage à l'étranger pour cause de problèmes intérieurs.

Interdiction de quitter le pays

Il y a cinq mois, Luis Roldan était considéré comme susceptible d'obtenir le portefeuille de l'Intérieur, avant que celui-ci ne soit confié à Antonio Asuncion.

Mais la chance a tourné. Depuis plusieurs semaines, la télévision ne cesse de diffuser des images où on le voit sortir d'audiences de commissions parlementaires ou du tribunal, tandis que le dossier réuni contre lui ne cesse de s'épaissir.

Au milieu de la semaine, le Parquet a demandé la restitution de son passeport et a signifié aux gardes-frontières qu'il lui était interdit de quitter l'Espagne.

Jeudi, l'ancien chef de la Garde civile ne s'est pas présenté au tribunal de Madrid auquel il devait restituer son passeport. Il s'est fait représenter le lendemain par son épouse et son avocat, d'après lesquels il est malade, déprimé et présente des tendances suicidaires.

Le juge Ana Maria Ferrer a refusé ces explications et a aussitôt émis un mandat d'arrêt à son nom.

Depuis lors, Roldan est introuvable. La rumeur publique le dit en Galice, ou dans une maison appartenant à son épouse, dans le Nord-ouest de l'Espagne. Mais d'après certains articles de presse parus hier, il pourrait aussi avoir trouvé refuge au Portugal, d'où il n'aurait nullement l'intention de revenir.

D'après le quotidien El Pais, il aurait eu une conversation téléphonique avec son épouse et des amis, auxquels il aurait déclaré n'avoir pas l'intention de se laisser emprisonner.

É D I T O R I A L

Politicaillerie à Ottawa

Gilles Lesage

De passage à Québec puis à Ottawa, le ministre canadien des Affaires étrangères a eu le culot de s'en prendre nommément au directeur général des élections. Selon M. André Ouellet, Me Pierre-F. Côté aurait manqué de neutralité et fait preuve de partisanerie en priant le gouvernement fédéral de respecter non seulement la lettre, mais l'esprit de la loi électorale, à l'occasion de la campagne qui s'amorce. Le premier ministre Johnson et l'opposition péquiste se sont empressés de rappeler que M. Côté a la confiance de l'Assemblée nationale, qui l'a nommé à cette haute fonction en 1978, et que les Québécois sont fiers de la loi électorale qui les régit depuis 16 ans.

Ils ont raison. La double intervention mesquine du ministre fédéral est d'autant plus inopportune qu'il est l'un des membres les plus éminents d'un gouvernement qui, sous prétexte d'économie et d'efficacité, est en voie de porter gravement atteinte à l'impartialité et à l'intégrité d'un processus mis en place il y a 30 ans à Ottawa. De fait, presque en catimini, à la mi-avril, les libéraux ont fait adopter par la Chambre des communes le projet de loi C-18 qui suspend pour deux ans la révision des limites des circonscriptions électorales fédérales.

En clair, cela veut dire que le gouvernement fédéral, qui se targue de faire la leçon à Québec, se livre lui-même à de dangereuses distorsions anti-démocratiques. Ironique retour des choses, seul le sénat, à majorité conservatrice, peut désormais ramener à la raison les libéraux, surtout Ontariens, qui se permettent des manœuvres bassement partisans pour ne pas modifier une carte électorale qui les favorise largement.

Pourtant, le besoin est là, criant. La législation canadienne prévoit qu'après chaque recensement décennal, la représentation à la Chambre des communes — soit le nombre de sièges et leur répartition entre les provinces et les Territoires du Nord-Ouest — ainsi que les limites des comtés fédéraux, soient rajustées. Les propositions doivent tenir compte des changements démographiques survenus entre 1981 et 1991 dont faisait état le dernier recensement, et refléter les mouvements de population à l'intérieur de chaque province pendant cette période.

Depuis 1964, pour en assurer l'indépendance, cet exercice délicat et périlleux a été enlevé aux députés — avec leur propre accord — et confié à un organisme indépendant, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales. Au Québec, cette révision a été confiée à un juge de la Cour supérieure, M. Vital Cliche (nommé par le juge en chef de la province, M. Claude Bisson), agissant comme président, et à deux spécialistes en science politique, MM. Guy Bourassa, de l'Université de Montréal, et Réjean Pelletier, de l'Université Laval, nommés par le président des Communes. Rendues publiques le 31 janvier dernier, leurs propositions étaient censées faire l'objet d'une consultation populaire, sous forme d'audiences publiques, à Montréal, Québec, et huit autres villes du Québec.

Le Québec comptant 75 sièges et près de 6,7 millions d'électeurs, le quotient électoral est d'environ 92 000. La Commission trace les frontières de chaque comté, de telle sorte que la population de chacun corresponde d'autre part de 6,7 millions d'électeurs. Ainsi, en raison des mouvements de population, deux nouveaux comtés seraient créés dans la banlieue montréalaise; par contre, le comté de Montréal-Saint-Denis (centre-ville) disparaîtrait, et la péninsule gaspésienne passerait de trois à deux comtés. Pour l'ensemble du Canada, le nombre de comtés augmenterait de 295 à 301 comtés; l'Ontario en aurait quatre, et la Colombie-Britannique deux de plus qu'à l'heure actuelle.

C'est ce processus de révision, en cours depuis un an et qui a déjà coûté de 4 à 5 millions\$, que le

gouvernement Chrétien vient d'interrompre brutalement à mi-chemin, en suspendant la loi pour deux ans et en abolissant les 11 commissions chargées de refaire la «carte» électorale. Aberration des aberrations, ces commissions en sursis doivent, en attendant la sanction royale de la loi, siéger comme si de rien n'était. Ce que la commission québécoise a fait à Sherbrooke, à Trois-Rivières, et ailleurs, en pure perte ou peu s'en faut.

Qu'on ne se méprenne pas. L'affaire n'est pas secondaire ou triviale. Au contraire, elle touche directement à l'intégrité des institutions politiques et porte durement atteinte à l'objectif central de l'égalité du vote de chaque électeur canadien. Si elle est finalement mise en oeuvre, cette loi inique signifie en effet que les prochaines élections générales, celles de 1997 ou 1998, se feront selon la délimitation issue du recensement de 1981. Absurde et incroyablement, mais vrai, hélas. Tant et si bien que des millions de Canadiens entreront dans le prochain siècle — et le troisième millénaire — en étant privés du droit fondamental à une représentation effective à la Chambre des communes.

Assez étrangement, c'est dans la province la plus peuplée, l'Ontario, que les inégalités sont les plus flagrantes et que — paradoxe partisan et obtus — et que les députés libéraux craignent le plus les chambardements de la carte électorale. D'un côté, des comtés de la région de Toronto ont une population de plus de 200 000 personnes, soit deux fois plus que l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard avec ses quatre députés; de l'autre, plusieurs des 98 (sur 99) libéraux ontariens tentent de protéger leur base partisane et de garder telle quelle une «carte» qui fait leur affaire et grâce à laquelle ils comptent se faire réélire dans quatre ans. Par-dessus tout, ils veulent endiguer une percée éventuelle du Reform Party dans les fiefs libéraux.

Que les propositions soient imparfaites, qu'elles comportent des incongruités et des lacunes, c'est inévitable. C'est précisément pour relever ces failles, et pour que tous les intéressés aient leur mot à dire, que des audiences publiques sont prévues à travers le pays. Les députés, comme tous les autres citoyens, peuvent y donner leur opinion. Mais que la majorité libérale court-circuite un processus qui fonctionne bien depuis 1964 et en profite pour faire main basse sur la carte électorale, il y a péril en la demeure: la manipulation, l'antique gerrymandering, se pointe hideusement.

«Le capital de confiance des élus auprès des citoyens et citoyennes est de toute première importance. Pour que le gouvernement joue le rôle constructif qui est le sien, tout en étant comptable de ses actions, il faut restaurer l'intégrité de nos institutions politiques.» Cette noble profession de foi figure en exergue du chapitre 6 — Pour restaurer l'intégrité parlementaire — du plan d'action libéral pour le Canada, du fameux «livre rouge» de M. Chrétien, l'automne dernier. Que son premier geste d'éclat en ce sens consiste non pas à mettre en oeuvre les bonnes recommandations du rapport Lortie de février 1992, mais à saper une institution honorable, il y a de quoi se scandaliser.

Puisque le gouvernement perd la «carte» démocratique, que le sénat le ramène à la raison et renvoie aux Communes leur brouillon infect.

Le gouvernement

Chrétien perd la

«carte» électorale

L E T T R E S

L'abuseur du verbe

On doit féliciter M. Jean-François Lisée d'avoir écrit son livre sur M. Bourassa.

Il fait exception à la trop grande complaisance que la plupart des journalistes ont eue à l'égard de l'ancien premier ministre.

Je ne suis toutefois pas d'accord avec le titre du livre, *Le Tricheur*, et avec la conclusion principale selon laquelle M. Bourassa aurait triché le peuple du Québec.

Non, M. Bourassa a été de bonne foi, il croyait toujours, durant ces années post-Meech, bien défendre les intérêts réels du Québec et de ses concitoyens.

Ce faisant, l'ancien premier ministre devait cependant faire abstraction d'une vérité politique élémentaire et universelle: le trop long exercice du pouvoir finit par corrompre l'esprit.

Il s'est ainsi trouvé capable de dire n'importe quoi à l'un et à l'autre, un jour vantant les ministres du fédéralisme canadien, le lendemain penchant vers le modèle de la Communauté économique européenne, semblant s'amuser, en pur tacticien, à envoyer des signaux contradictoires.

M. Bourassa n'a pas été un tricheur, mais un abuseur du verbe. Il a ainsi à sa façon contribué au discrédit du discours politique et de la politique. Ce qui est beaucoup plus grave pour une société, que d'être l'auteur d'une supposée tricherie.

A sa décharge, il faut toutefois

ajouter qu'il n'a pas été le seul à agir ainsi. A peu près toute la classe politique québécoise a pataugé et pataugé toujours dans la demi-vérité et l'hyperbole.

Michel Lebel
Professeur de droit public, UQAM
Montréal, 19 avril 1994

L'impopularité des saints

D'origine espagnole, je connais l'*Opus Dei* depuis plusieurs années même si je n'en fais pas partie. Lors d'un voyage à Valladolid en 1992, j'ai assisté à un débat télévisé très passionné entre les «pour» et les «contre» de l'*Opus Dei*.

Une véritable campagne avait été organisée par des ex-membres de l'*Opus Dei* et leurs sympathisants dans le but d'empêcher la béatification du Fondateur.

Thérèse d'Avila, sainte et docteur de l'Eglise, avait pour sa part été accusée de grandes infamies. On disait que sous prétexte d'apaiser des jeunes filles dans ses nouveaux monastères, elle en faisait des femmes de mauvaise vie.

En France, le bon curé d'Ars, qui passait plus de 16 heures à l'église et au confessionnal, fut lui aussi l'objet d'accusations invraisemblables contre son honnêteté.

Les saints ont l'art de susciter l'amour ou la haine. Leurs modes de vie déplaisent à ceux qui n'ont pas choisi ces mêmes valeurs chrétiennes.

Mais si la liberté religieuse est

un droit pour tous, alors pourquoi tant d'incompréhension et d'acharnement envers les personnes qui ont décidé de vivre jusqu'à l'héroïsme leur foi chrétienne?

M. Stéphane Baillargeon devrait écrire un deuxième article sur l'*Opus Dei* plus conforme à la réalité de cette institution de l'Eglise catholique.

Maria Teresa Paradis
Montréal, 20 avril 1994

Il était simple quidam

Intitulée *Ragoût populaire*, une photographie, parue en page A3 du DEVOIR (le vendredi 15 avril) montre en premier plan un de ces «garçons» du café Ozanam qui servent une centaine de repas chaque jour, aux plus démunis.

Près de lui, imprécises ou en retrait, des personnalités.

Dans la légende qui accompagne l'image, on ne saura rien du travailleur, mais, du vicaire épiscopal, du président de ceci ou de cela et du chanteur-poète (en retrait), on connaît leurs noms, leurs surnoms...

Pourtant, au départ le ragoût était... populaire. En chemin, la légende s'est distinguée laissant là un quidam.

LE DEVOIR tombe rarement dans ce panneau... mais je n'ai pu passer sous silence cette paille dans l'œil de mon quotidien.

Pierre Gauvreau
Québec, 15 avril 1994

Les massacres au Rwanda



LE MONDE

O P I N I O N

Marché Bonsecours: une nouvelle vocation

Ce projet, soumis à la Ville de Montréal le 6 juin 1984, a été l'objet d'un entretien à la CIDEDEC le 10 août 1988. Il n'en est rien résulté jusqu'à maintenant mais le projet est toujours d'actualité.

ANDRÉ PATRY

Conseiller en relations internationales

Avant de concevoir un projet de mise en valeur du Marché Bonsecours qui viserait à convertir en musée ou en centre culturel ce magnifique bâtiment du XIXe siècle, il importe de considérer ce que Montréal possède déjà ou se propose de construire dans le domaine muséologique, entendu au sens large.

Avec une population d'environ 3 millions d'habitants, la région métropolitaine s'est donnée, au cours du dernier quart de siècle, un équipement culturel qui, en dépit de ses lacunes évidentes, reste impressionnant.

Montréal dispose d'un Musée des beaux-arts et d'un Musée d'art contemporain — tous deux en expansion —, d'un Musée des arts décoratifs, d'un Musée d'archives photographiques et d'artisanat autochtone (McCord), d'un Musée historique (Ramezay) ainsi que de plusieurs autres musées et galeries de dimension plus modeste, de même que des salles d'exposition (halls d'honneur de l'hôtel de ville, du ministère des Affaires culturelles, de la Place des Arts, etc.). Dans quelques années, Montréal aura également une Maison des sciences et des techniques.

Les plus importants de ces musées offrent, outre leurs collections

permanentes, des expositions temporaires permettant au public d'obtenir une vue plus complète du patrimoine culturel de l'humanité et des œuvres qui viennent constamment l'enrichir.

Compte tenu de la faiblesse relative de nos ressources, nous ne pouvons nous payer le luxe, en songeant à l'affectation nouvelle du Marché Bonsecours, de coûteuses et inutiles répétitions vis-à-vis de ce qui existe déjà dans d'autres institutions locales.

Nous devons penser à autre chose. Nous devons nous tourner vers ceux de nos besoins réels qui n'ont pas encore été comblés.

Parmi ces besoins, il y en a un dont la satisfaction serait sans doute hautement appréciée de nos créateurs: l'aménagement au Marché Bonsecours d'un salon des arts plastiques et de la musique, à l'exemple des autres salons, tels que le Salon du livre et celui des arts et métiers.

Il y aurait, toutefois, entre le salon proposé et les autres salons, deux différences essentielles: le Salon des arts plastiques et de la musique fonctionnerait à longueur d'année (les diverses branches de l'art étant traitées en alternance) et aucune des œuvres exposées ou interprétées ne pourrait être, sur place, l'objet de transactions commerciales. Le salon lui-même n'offrirait que l'espace et resterait étranger à toute opération de vente ou de location. Le salon ferait connaître chaque année les meilleures œuvres des artistes, chorégraphes, compositeurs et cinéastes d'expérimentation du Québec.

Il toucherait tous les arts plastiques: architecture, peinture, sculpture, design, art graphique et

photographique, chorégraphie, de même que la musique et le cinéma d'expérimentation.

Le choix des œuvres proposées se ferait, pour chaque catégorie, par un jury permanent (mandat de trois ans) désigné par l'Etat avec le concours des associations professionnelles. Pour conserver au salon son caractère propre, il faudrait n'exposer, ne projeter, n'interpréter ou ne jouer que des œuvres inédites; et, pour ne pas influencer le marché de l'art ou indisposer les propriétaires de galerie, il faudrait s'abstenir de primer les œuvres retenues par le jury.

Il faudrait des salles d'exposition et d'entreposage, des salles d'exercice et de répétition pour les danseurs, une salle de spectacle, une salle de projection et une salle de concert, un centre de documentation, une cafétéria, une garderie, de même que l'espace indispensable à l'accueil et à l'administration. Dans l'espace du Marché Bonsecours non affecté à l'activité des divers salons, on pourrait installer l'École de musique de l'Université du Québec à Montréal et le siège de la Société de musique contemporaine de Montréal.

Ces deux organismes s'appuieraient sur un ensemble de studios, laboratoires et ateliers pouvant servir notamment à la création musicale et à l'expérimentation, un peu selon le modèle de l'IRCAM du Centre Pompidou. Ce deuxième projet, largement complémentaire du premier, donnerait naissance en fait à la seule activité permanente du Centre Bonsecours et en serait le «plat de résistance», procurant ainsi au Centre tout entier une source stable et essentielle de financement.

À P R O P O S

... de villes et d'écoles

Concernant la relation de voisinage, parfois tendue dans un passé récent, entre le monde municipal et le monde scolaire, il est temps selon l'UMQ de lever toute ambiguïté quant à son évolution prévisible.

Il n'est pas question pour les municipalités de s'immiscer dans le secteur scolaire, ni à propos des bâtiments et de leur entretien, ni surtout à propos des aspects pédagogiques en cause. Les commissions scolaires sont assez dynamiques et bien implantées dans leurs milieux respectifs pour revendiquer et mettre en œuvre pour elles-mêmes la décentralisation en matière d'éducation.

Mais il est un point sur lequel l'UMQ ne peut pas éviter de se prononcer, puisqu'il constitue une caractéristique fondamentale de notre société.

Il s'agit de la part du système d'éducation qui peut raisonnablement être financée localement via l'imposition foncière. L'UMQ reprend ici les arguments qu'elle faisait

valoir dès 1990, lors de l'élargissement des pouvoirs fiscaux des commissions scolaires, à l'effet que la richesse foncière ne devait pas redevenir, comme elle l'était par le passé, un déterminant de la qualité de l'éducation reçue dans un milieu, et en corollaire, que la qualité d'éducation ne puisse différer en fonction de la richesse des milieux.

Pour l'UMQ, les formules de financement de l'éducation basées sur des subventions per capita, avec des modulations pour tenir compte des concentrations d'élèves en difficulté, en intégration ou autres caractéristiques du genre, sont à privilégier pour l'avenir, puisque notre société ne peut oublier le fait que l'école constitue le générateur d'opportunités par excellence pour les jeunes.

Union des municipalités du Québec,
La décentralisation, janvier 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFACON, LUCIE LACAVA

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Téléseries sur Trudeau et Lévesque

Double bide

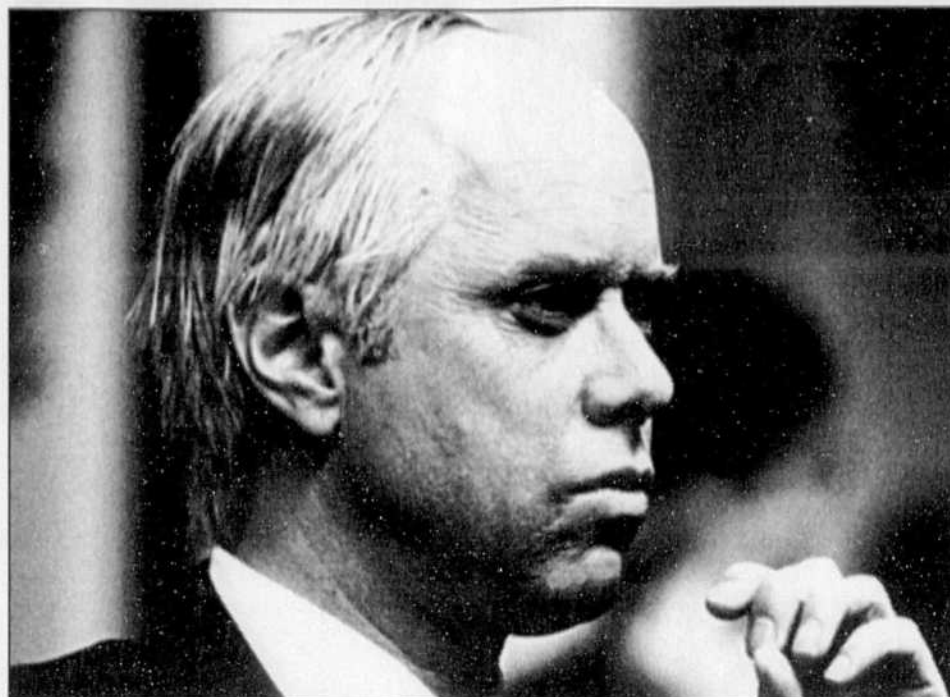
Il y a quelque chose de pourri au royaume de notre Danemark télévisé

ROBERT COMEAU
Professeur d'histoire à l'UQAM

PIERRE GODIN

L'auteur prépare la biographie de René Lévesque

MICHEL LÉVESQUE

Auteur de René Lévesque, textes et entrevues
1960-1987

René Lévesque, par Denis Bouchard.

du produit final, est éloquent: Pierre Trudeau gardait un certain contrôle sur le contenu de la série en ce sens qu'il avait choisi de répondre ou non à certaines de ses questions.

Lépine a avoué avoir cédé aux pressions

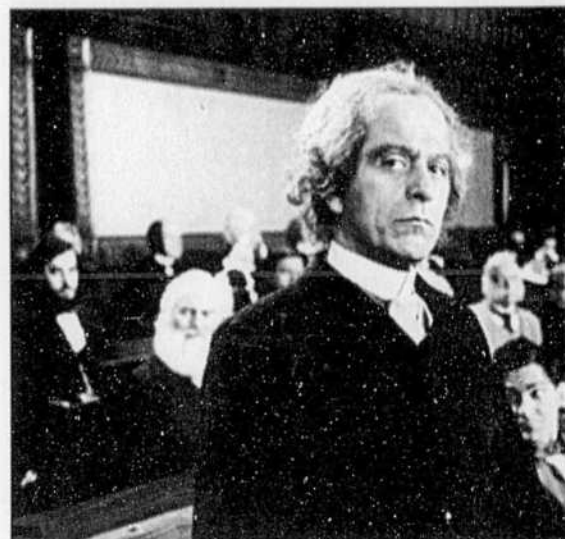
De plus, Jean-François Lépine a avoué avoir «cédé aux pressions» et assuré lui-même la narration, ce qui le mettait dans une position délicate. Lui, le journaliste connu et soumis à cette fameuse objectivité que Radio-Canada nous rassure continuellement, avait l'air de cautionner un produit de nature apologétique où Pierre Trudeau se donnait trop souvent le beau rôle sans être sérieusement contesté. A notre avis, le télédiffuseur a manqué à ses responsabilités en ne mettant pas de cloison étanche entre le politique et le journaliste. Manque de rigueur aussi lors de l'émission du *Point* qui a clôturé la série, où flottait un parfum discret de liaisons dangereuses. On avait là, soutenant le héros, Gérard Pelletier, son ancien ministre et père du superviseur du *Point*, Jean Pelletier, patron immédiat du journaliste Lépine, ces deux derniers étant à leur tour chapeautés par Gérard Veilleux, président de Radio-Canada et ex-proche collaborateur de Pierre Trudeau.

Quant à la téléserie sur René Lévesque: une pure idiotie. Le René Lévesque de cette époque n'était pas un «rôle», encore moins le précurseur de ces débiles comiques joualisants qui inondent nos ondes. Il était plutôt le genre taciturne, prenant tout au sérieux, et super-timide. Sa vie abonde d'événements spectaculaires, pourquoi en inventer davantage? Les télédiffuseurs n'ont pas le droit de dénaturer ainsi la vérité historique, même pour faire *ho!* Tout journaliste un peu futé sait que la salle de rédaction survoltée de *Scoop* n'a rien à voir avec la vraie vie. Mais il s'agit d'une fiction. Quand on a affaire à la vie d'un personnage historique comme René Lévesque, c'est autre chose. René Lévesque ne parlait pas non plus le patois dont l'affligé des débuts

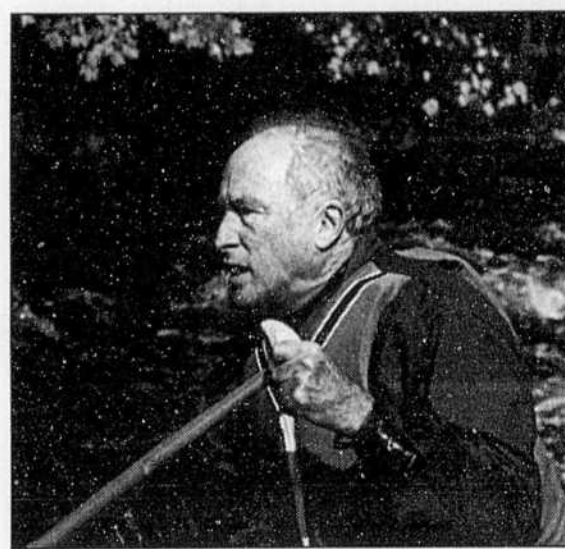
Si les producteurs ignorent comment réussir une véritable reconstitution historique, qu'ils visionnent donc les séries sur Duplessis et Laurier.



Maurice Duplessis, par Jean Lapointe



Sir Wilfrid Laurier, par Albert Millaire.



Pierre Elliott Trudeau, par Pierre Elliott Trudeau.

En moins de six mois, Radio-Canada et TVA ont présenté deux téléseries à caractère historique consacrées l'une à Pierre Trudeau, l'autre à René Lévesque. Exploiter rare, toutes deux ont réussi le tour de force de faire l'unanimité de la critique contre elles. La première, pour sa partialité, ses omissions obliques et la complaisance des journalistes qui y ont travaillé. La seconde, pour sa médiocrité totale de gros mélo de salle paroissiale qui ravale René Lévesque à une sorte de grimaceux balourd et jouaillant. Pour réussir pareil «double», il faut qu'il y ait quelque chose de pourri au royaume de notre Danemark télévisé.

Nous n'avons pas envie de revenir dans le détail sur les erreurs de fait, les faussetés historiques, les inventions pures et simples d'événements qui n'ont jamais existé, ou les interprétations biaisées de la réalité, véhiculées par ces deux sous-produits d'une société en pleine dérive créatrice. Nous voulons avant tout penser à l'avenir pour que pareil gâchis ne se reproduise plus.

Mais d'abord, il faut poser la question du «genre». Question fondamentale pour s'y retrouver à une époque où la production télé et même la production littéraire, mélangent tout, confondant histoire et biographie avec fiction, reconstitution ou roman historique, comme l'a montré le livre récent de Claude Fournier sur René Lévesque. Classé comme roman dans les données du catalogue avant publication (Canada), ce livre a pourtant été présenté par la presse, qui n'y a vu que du feu, comme une biographie. Or, qui dit roman, dit œuvre d'imagination ou de fiction. Ce qui est l'anti-thèse même d'une biographie qui doit s'en tenir aux faits et à l'histoire réelle.

Un problème d'éthique journalistique

Dans les deux cas qui nous concernent, nous sommes en présence de deux séries totalement différentes mais qui prétendent toutes deux au titre de reconstitution historique. Or, pour des raisons diamétralement opposées, toutes deux n'en sont à notre avis qu'un ersatz. La série Trudeau péchait par son caractère de plaidoyer *pro domo*, par certains silences et par ses interprétations historiquement contestables de certains événements majeurs, comme la Crise d'octobre et l'espionnage des mouvements indépendantistes, interprétations contredites avec documents officiels à l'appui par le chercheur Reg Whitaker de l'Université York et l'avocat Pierre Cloutier, pour ne citer que ces deux personnes.

Cette série posait aussi un problème d'éthique journalistique. Ici, nous sommes devant un genre nouveau: les mémoires télévisés sous le couvert d'une enquête journalistique. Mélange qui peut vite dériver si l'on fait fi de certaines règles élémentaires. Or, l'aveu même de Jean-François Lépine, l'animateur du *Point* qui en était le pivot et qui a émis après coup des réserves vis-à-vis

La fabrication des idiots

Où ou non, les meilleures performances des filles à l'école relèvent-elles de leur socialisation et n'ont-elles rien à voir avec une quelconque source chromosomique?

PLACIDE MUNGER
Sexologue et chargé de cours
Université du Québec à Montréal

Où ou non, les meilleures performances des filles à l'école relèvent de leur socialisation et n'ont donc rien à voir avec une quelconque source chromosomique? La réponse finale en surprendra plusieurs, nous pouvons en être certains, car elle relèguera aux oubliettes pour le remplacer par du neuf les hypothèses classiques que Mme Diane Veillette a brièvement exposées dans cette page (LE DEVOIR, 23 avril 1994).

Une donnée historique aurait dû être incluse dans cet examen sommaire: les extrémités de la courbe de la réussite ont regroupé plus de garçons ou d'hommes. Ce qui signifie plus d'individus performants masculins que féminins oui, mais aussi plus d'idiots que d'idioties. Ce qui est nouveau et digne de nouvelles interprétations, c'est, en termes statistiques, l'agglomération des gars autour de la médiocrité, ce qui les rapproche des idiots, et l'acheminement massif des filles dans les filières haut de gamme.

A ce propos, les récents chiffres de l'OCDE (1993), dans un document intitulé *Regards sur l'éducation*, indiquent que le Canada se classe deuxième mondial pour la proportion de ses diplômés supérieurs allant aux femmes. Il y a beaucoup plus de filles que de garçons hautement spécialisés qui sortent des établissements d'enseignement supérieur d'ici depuis près de 15 ans.

Deux écoles de pensée

Pour l'expliquer, en résumé deux pensées s'affrontent. L'une reprise par Mme Veillette veut que les valeurs féminines, pour peu qu'elles soient rehaussées de confiance en soi, garantissent une réussite scolaire, contrairement aux valeurs masculines qui seraient trop peu incitantes au contrôle de soi nécessaire à la démarche d'apprentissage.

Dans l'autre point de vue, qu'elle accole à M. Louis Lafrance qui l'aurait exprimé dans sa «réplique» aux réactions provoquées par ses observations sur la différence des parcours pédagogiques entre les filles et les garçons, l'on tenterait de faire croire que le chromosome sexuel serait l'explication.

Ce qui se passe, c'est qu'actuellement, les deux thèses sont en voie de discrédit. D'abord, il y a belle lurette que l'ensemble des branches du savoir sur l'humain, y compris la génétique, ad-

mettent sinon promeuvent l'idée que l'environnement (et donc aussi l'école) est déterminant pour l'établissement des comportements. Par contre, les progrès des méthodes d'observations sur les nouveau-nés, ceux de la neurophysiologie et de la neuropsychologie plus l'avancement des approches cognitives, permettent depuis une quinzaine d'années d'affirmer que l'environnement social ou humain n'explique pas tout, loin de là. S'il demeure exact de dire que notre naissance se fait dans la plus totale ignorance de la société et qu'adultes, nous adoptons socialement des comportements et des attitudes stéréotypés, il est faux pour autant de postuler que nous sommes tous et toutes également perméables aux modèles valorisés par notre culture.

Nous savons maintenant que les bébés féminins et masculins réagissent différemment à certains stimuli et ce, même avant qu'une quelconque forme de socialisation ait pu se faire.

Nous savons également que les cerveaux masculins et féminins de tout âge et de tout milieu utilisent différemment les informations leur parvenant des cinq sens comme en font foi la répartition des aires corticales neurofonctionnelles et le métabolisme plus élevé du cerveau féminin au repos que celui masculin également au repos. Ajoutons ce que Jean-Didier Vincent appelle la «soupe» neurohormonale dans laquelle baigne le système nerveux et dont la composition dépend du sexe.

Il y aurait donc une vision (utilisation de l'information sensorielle) féminine et une vision masculine du monde, indépendamment de la culture. Plus profondément et plus durablement que les attitudes psychosociales, elles orientent la plus grande part de nos intérêts.

Un peu comme le fait Noam Chomsky pour le langage, ainsi il se pourrait que nous ayons affaire à une métastucture cognitive reproduite par le patrimoine génétique humain. Cela tiendrait compte d'ailleurs des observations très nombreuses et cohérentes relevées par Elisabeth Badinter et dont LE DEVOIR cite des exemples. Une telle réalité nous pousserait à percevoir les autres en fonction d'une classification binaire du type masculin/féminin.

Autrement dit, nous chercherions constamment à savoir si cet autre que nous côtoyons est une femme ou un homme au sens culturel des termes. Mais nous le ferions par le besoin d'origi-

ne innée de connaître en quoi nous nous ressemblons ou pas. Une information essentielle aux prises de décision sur la conduite de notre vie intime et sociale.

Mais que devient la question des performances et du décrochage scolaires dans tout cela? Elle se poserait inévitablement avec un arrière-fond féminin ou masculin qui apparaîtrait à celui ou celle qui le partage comme une évidence criante avec le danger que cela comporte de se servir inconsciemment de ces références profondes pour évaluer les causes des difficultés des autres à réussir là où il ou elle excelle.

Celles et ceux qui ont maîtrisé les règles du jeu scolaire assez pour devenir des spécialistes en éducation, seront portés à dire au sujet de ceux qui échouent que leur tort est de n'avoir pas suffisamment suivi le code du milieu qui est, en l'occurrence ici, féminin.

Car à n'en pas douter, même si le fait de dire que notre système d'éducation est taillé sur mesure pour les filles relèverait d'une grossière exagération, il serait tout aussi inadmissible de ne pas voir que les dernières décennies sont marquées par une volonté de plus en plus forte de paver la voie aux filles vers la réussite académique sans avoir à adopter des valeurs masculines.

Sans changements, être une fille, au Canada, cela augmente de près de 25 % les chances d'acquiescer une performance universitaire. Ce qui n'existerait pas si déjà au primaire et au secondaire les règles du jeu ne favorisaient pas le sexe féminin. Est-ce une forme de discrimination systémique au sens où l'entend la Commission des droits de la personne du Québec? Ce qui se dégage surtout maintenant, c'est la faiblesse des modèles explicatifs couramment utilisés en éducation pour rendre compte du désengagement masculin.

Il s'empêchent encore dans le cloisonnement désuet entre l'inné (les gènes) et l'acquis (les modèles sociosexuels). Cette pauvreté conceptuelle m'apparaît être l'envers de la médaille des transformations de notre économie.

L'effet que nous observons dans la ronde scolaire serait tributaire du déplacement global des emplois et de la productivité vers le secteur des services. Avec ce transfert, ce sont les formes d'apprentissage qui y sont reliées qui s'en sont trouvées valorisées de façon accélérée. Dans ce contexte, quel groupe est parti avec les pré-apti-

tudes les plus concordantes? Celui féminin, bien sûr, traditionnellement orienté vers ce secteur et occupant majoritairement ses classes préparatoires.

Il est frappant de constater que les domaines de percée des femmes (médiat, santé, droit, politique, administration des affaires) suivent de près le développement de l'importance qu'ils acquièrent à travers les mutations économiques.

Du coup, ce sont aussi les théories de nature à promouvoir les comportements correspondants et les attitudes de «services» — au sens économique — et non plus ceux «manufacturiers» ou «primaires» qui nous sont apparues les plus porteuses d'évolution sociale et scolaire.

En toute méconnaissance de cause

Nous nous retrouvons donc devant des spécialistes qui affirment en toute méconnaissance de cause que les garçons n'ont qu'à prendre modèle sur les filles pour réussir leur vie. Ainsi, selon Mme Veillette, «c'est parce que les stéréotypes masculins continuent de valoriser la force, l'action et l'agressivité que les garçons manifestent, davantage que les filles, des difficultés d'adaptation au milieu scolaire et, par conséquent, réussissent moins bien que les filles».

Les garçons, bien plus encore que de difficultés d'adaptation au milieu scolaire, souffrent en fait de véritable mésadaptation socio-économique. Et, ne pouvant suivre pour la plupart les traces de leurs pères enlisés dans les secteurs de production primaires et secondaires avec conventions collectives fermées au rajeunissement ouvrier en poche, ils devraient pouvoir recourir à un système d'éducation tenant compte de leur situation d'apprentis d'un marché de l'emploi qui leur est devenu étranger.

En lieu et place, ils doivent fréquenter des écoles de plus en plus conçues en fonction de l'amélioration du sort des filles, suivant des politiques pensées pour résoudre des iniquités relevant bien souvent d'une autre époque économique.

Il est temps de laisser tomber le clivage socio-sexuel comme facteur d'explication des problèmes des jeunes de moins de 25 ans.

Puis, parmi les obstacles qu'ils rencontrent, il y a les hommes et les femmes de la transition économique, diagnostiquant avec des outils périmés et l'image qu'ils se font de l'histoire, qui refusent de se voir vieillir en prétendant que leurs conceptions des relations hommes/femmes continuent de s'appliquer, allant pour cela jusqu'à face lift des définitions.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION: Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*); Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*); Diane Fréchet (*pages éditoriales*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographies*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*); Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (*liens*); Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*); Robert Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*); François Brousseau (*éditorialiste*); Antoine Char, Sylviane Tramiel, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapleau (*caricaturiste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Ducloux (*commis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*); LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*); LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (*directrice*), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (*publicitaires*); Micheline Turgeon, Olivier Zuida (*commis*); Michèle Bouchard (*secrétaire*); L'ADMINISTRATION: Henry Riell (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordinatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*); LE MARKEETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseur aux promotions des abonnements*); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirovack (*directeur*); LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Sylvain Darcy (*directeur de l'imprimerie*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Desormiers, Caroline Desrosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (*superviseur*), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Pierre Bourgie (*président*). LA FONDATION DU DEVOIR (Merce Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MANIFESTANTS *Les retrouvailles des groupes populaires et des syndicats*

SUITE DE LA PAGE 1

FTQ. Le chef du parti Québécois Jacques Parizeau a également participé à la marche, de même que plusieurs députés de son parti et du Bloc Québécois, comme par exemple Louise Harel (PQ) et Gilles Duceppe (BQ).

Les quelque 20 000 manifestants de la métropole s'étaient d'abord rassemblés au parc Lafontaine, dans l'Est de la ville. Ils ont ensuite emprunté les rues Sherbrooke et Saint-Denis pour se rendre derrière le marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal.

C'est là que quelques-uns des leaders des organisations membres du Forum de la solidarité ont livré leur message visant à critiquer les politiques gouvernementales canadiennes et québécoises et à demander aux politiciens de «travailler à une véritable relance sociale».

Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, a déclaré que les manifestants étaient réunis «pour dire aux dirigeants que l'important ce sont les personnes» et que «le pays ne peut pas se développer sans elles». Mme Pagé a également déclaré après coup, en entrevue, que le fait qu'autant de gens de différents milieux, aussi bien des jeunes que des femmes ou des représentants des

Églises se soient déplacés pour manifester était «la preuve que la situation devait changer» et que ce n'était «pas uniquement un mouvement dirigé par les syndiqués qui occupent des emplois stables».

À la tribune, Mme Pagé a été particulièrement applaudie en saluant la lutte des «travailleurs et travailleuses en garderie», qui sont présentement en grève. Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, a elle aussi évoqué cette lutte syndicale et d'autres combats menés par les femmes ou au nom des femmes.

Claudette Champagne, de Solidarité populaire Québec, qui défend les intérêts des assistés sociaux, a ajouté qu'elle craignait que les récentes mesures gouvernementales, notamment les modifications à la Loi de l'assurance-chômage, ne viennent gonfler les rangs des personnes qui sont regroupement représenté.

André Massé, de la FTQ, a rappelé que le Québec comptait déjà 1,2 millions de sans-emplois et il s'est dit assuré que «tous ensemble on pouvait gagner la bataille pour la dignité».

Finalement, Gérald Larose, le président de la CSN a sévèrement critiqué les politiques du fédéral et du provincial. Il s'est demandé «si Jean Chrétien n'était pas

saoul quand son gouvernement a déposé son dernier budget» et il a déclaré que Daniel Johnson était un homme «sans vision».

«Il n'y a que la solidarité pour porter le message, a-t-il conclu. Au Canada comme au Québec, il faut que ça change. On a des propositions et on veut se faire entendre, comme on le dit haut et fort aujourd'hui, tous ensemble.»

M. Godbout, président de la FTQ, ne s'est pas adressé à la foule. Il a toutefois déclaré que «cette marche du 1er mai 1994 avait célébré les retrouvailles des groupes populaires et des syndicats». Le leader syndical fonde aussi une partie de ses espoirs sur les prochaines élections provinciales qui pourraient ramener le PQ au pouvoir. «Ce n'est pas qu'une question du devenir politique du Québec. Il y a tout un programme social à développer et appuyer. (...) Une nouvelle forme de solidarité commence à se manifester et j'espère qu'elle va déboucher sur une nouvelle forme d'engagement», concluait-il.

La manifestation de Montréal rassemblait une faune hétéroclite, sous les traditionnelles banderoles, les éternelles pancartes et les nécessaires parapluies. On y a vu de nombreux syndiqués du secteur public, mais aussi des travailleuses en garderies, parfois accompagnées

des parents des enfants dont elles ont la charge, et encore des ouvriers d'usine et des infirmières.

La marche de la foule était stimulée par des meneurs en voix, dont les slogans étaient chantés et amplifiés «So-So-Solidarité...».

Un autre exemple de leurs trouvailles, plus poético-critique, celui-ci: «On est peut-être pas millionnaires, mais le Québec c'est notre affaire». Ou encore ceci: «Un Québec de banquiers, c'est un Québec de vaches enragées».

On a même vu défilé des Africains en boubou, représentants d'une délégation syndicale d'Afrique francophone, notamment du Sénégal, du Togo et du Mali. Et puis trois ou quatre danseuses folkloriques kurdes, qui fermaient la marche en compagnie de quelques irréductibles communistes.

Ces 25 ou 30 rescapés défilaient sous leurs bonnes vieilles bannières rouges et distribuaient des feuilles de choux aux noms catégoriques (comme «The Bolchevik»). Ils scandaient pour leur part des slogans où étaient affirmés leurs foi en la solidarité «pour des groupes populaires de lutte de classes», tout en réclamant «la création d'un parti prolétarien» et le déclenchement d'une grève générale «pour faire payer le capital».

CATALOGNE

40 ans de dictature franquiste

SUITE DE LA PAGE 1

catalan. Le dépôt du projet de loi a été retardé à cause de la controverse soulevée par la décision de la Cour suprême de Madrid de référer plusieurs articles de la loi de 1983 au tribunal constitutionnel. Controverse amplifiée par les nombreux articles du quotidien madrilène ABC sur la «persécution du castillan en Catalogne».

Mais le gouvernement n'attend que le moment propice pour revenir à la charge. L'avant-projet a recueilli le soutien de la Gauche républicaine (le parti indépendantiste), mais les discussions avec le Parti socialiste achoppent encore. Le second parti de Catalogne s'oppose notamment aux amendes exorbitantes (entre 2500\$ et 100 000\$) qui pourraient s'abattre sur les télédiffuseurs ou les distributeurs cinématographiques qui ne respecteraient pas les quotas.

La renaissance du catalan a beau être le grand succès de la politique entreprise par le gouvernement nationaliste de Jordi Pujol, il reste beaucoup à faire disent la majorité des politiciens catalans. On n'efface pas du jour au lendemain les traces de 40 ans de dictature franquiste. Pendant ces années, le catalan fut banni de la place publique, interdit dans les écoles publiques et l'administration. L'historien Josep Solé, qui n'hésite pas à parler de «génocide culturel», a dressé la liste chronologique des sévices subis entre 1936 et 1975. Cela va de l'interdiction pure et simple sous peine de contravention aux attentats à la bombe contre les librairies catalanes. La liste fait 250 pages!

Pendant ces années, la composition de la société catalane s'est transformée par l'arrivée massive d'ouvriers venus des régions pauvres du sud. Presque un Catalan sur deux est aujourd'hui de langue maternelle espagnole. Si bien que la société catalane apparaît coupée en deux.

Impossible donc de tracer des parallèles simples entre la situation linguistique catalane et québécoise. «Nous sommes beaucoup plus bilingues que vous, dit Ferran Mascarell, président de la Société générale des auteurs. Il n'est pas contradictoire pour nous d'écrire dans une langue ou l'autre. Peut-être à cause de la parenté du catalan et de l'espagnol qui facilite l'apprentissage des deux langues. Peut-être aussi que le bilinguisme, que nous pratiquons depuis si longtemps, fait aujourd'hui partie de notre identité.»

Malgré tout, les artistes catalans se sentent libres de créer en catalan, dit-il. Les plus connus, comme les écrivains Eduardo Mendoza et Manuel Vazquez Montalban, choisissent l'espagnol pour des raisons de diffusion évidentes. Depuis dix ans, l'édition en catalan a connu une véritable explosion, de même que l'édition en espagnol. Grâce à l'aide de la Generalitat, le catalan est devenu la langue de 90% de la production théâtrale et d'une vingtaine de films chaque année. Il arrive de plus en plus que ces œuvres soient traduites en espagnol pour être jouées dans toute l'Espagne et en Amérique du Sud. Il en va de même des innombrables groupes rock catalans qui choisissent indifféremment le catalan, l'espagnol... ou l'anglais.

Dans les médias, l'espagnol domine toujours. La télévision publique catalane TV3, mène cependant une chaude lutte à celles de Madrid. Lors d'un séjour au Québec, le professeur de philosophie Angel Castineira a été ébloui par la quantité et la qualité de la production audiovisuelle québécoise. «Tout cela est encore inimaginable en Catalogne».

ANC

Cinq morts

SUITE DE LA PAGE 1

neuf régions d'Afrique du Sud où il conservera le pouvoir.

Le Parti national — qui, s'il a aboli l'apartheid, en fut aussi l'architecte — y rafle 62 % des suffrages, contre 23 % pour l'ANC.

En revanche, le parti de Nelson Mandela recueille 77 % des voix dans le Transvaal, contre à peine 9 % pour le Parti national.

Dans le KwaZulu-Natal, bastion de l'Inkatha, ce dernier recueille 71 % des suffrages, et l'ANC 19 %.

Le dépouillement demeure toutefois très lent, les autorités semblant souvent débordées par le nombre d'urnes et de documents électoraux.

L'ANC, qui avait prévu de fêter sa victoire samedi soir, a reporté les réjouissances de 24 heures face aux lenteurs du dépouillement.

Par ailleurs, cinq personnes au moins, dont une fillette de six ans, ont été tuées au cours de la nuit de samedi à hier dans la province du Natal, déclarent les forces de l'ordre sud-africaines.



PHOTO AP

Plus de 12 000 militants communistes ont manifesté hier à Moscou.

Thérapie de choc en Algérie

D'APRES AFP

Le premier mai a été marqué par des manifestations d'hostilité au président Boris Eltsine à Moscou et de discrètes célébrations à Pékin, tandis qu'en Algérie il était placé sous le signe de la thérapie de choc recommandée par le Fonds Monétaire international et qu'à Sarajevo une manifestation se déroulait dans le calme.

Plus de 12 000 militants communistes et nationalistes hostiles au président russe ont défilé à Moscou des drapeaux rouges et des banderoles réclamant la restauration de l'URSS et critiquant la politique du gouvernement.

D'importantes forces de sécurité avaient été déployées pour éviter les violences qui avaient marqué la fête du travail l'an dernier.

À Saint-Petersbourg, quelque 4000 personnes ont manifesté contre le gouvernement, à Novosibirsk en Sibirie, 10 000 selon l'agence Interfax, tandis qu'en Ukraine 3500 personnes manifestaient à Kiev et autant à Sébastopol, port d'attache de la flotte de la Mer noire, pour protester contre la politique du président Leonid Kravchuk.

En Chine, où les ouvriers subissent de plein fouet la libéralisation de l'économie qui a obligé de nombreuses usines à les mettre au chômage technique ou à amputer leurs salaires, la fête du 1er mai à Pékin n'avait jamais été aussi simple.

À Sarajevo, moins d'un millier de personnes ont célébré la fête du travail devant la Flamme qui brûle en permanence à la mémoire des morts des deux dernières années de guerre.

Les Serbes qui, selon Radio-Sarajevo, avaient menacé de bombarder la manifestation «si des discours politiques ou révolutionnaires étaient prononcés», n'ont pas mis ces menaces à exécution. Les orateurs ont déclaré vouloir «attirer l'attention du monde entier sur l'agression dont le peuple bosniaque est l'objet».

Une délégation de la Confédération internationale des Syndicats libres était venue de Bruxelles pour «marquer la solidarité des travailleurs du monde entier».

En Italie, 60 000 salariés ont répondu hier à Turin à l'appel des confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL, pour mettre en garde le futur gouvernement de Silvio Berlusconi contre la remise en cause des conquêtes sociales et une politique favorisant le capitalisme sauvage.

D'autres manifestations unitaires, regroupant des milliers de personnes, se sont déroulées pacifiquement dans d'autres villes du pays.

En France, la manifestation organisée dimanche par la Confédération Générale du Travail (CGT), un syndicat proche du Parti Communiste français, et par une trentaine d'associations, a rassemblé 25 000 personnes, selon ses organisateurs, 10 à 12 000 selon la police. Le défilé avait pour thème la lutte «contre le chômage et

l'exclusion». Plusieurs mouvements étaient également présents pour plaider la cause de la Bosnie-Herzégovine ou la situation au Sahara occidental, en Turquie et au Sri-Lanka notamment.

En Algérie, l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA) a célébré le 1er mai à Annaba, capitale de la sidérurgie algérienne dans l'est du pays. Elle a de nouveau critiqué les accords d'ajustement structurel conclus entre le gouvernement et le FMI et mis en garde les autorités contre la dégradation du pouvoir d'achat des salariés après la dévaluation du dinar.

Au Maroc, des meetings et des défilés organisés par les principales centrales syndicales se sont déroulés dans toutes les grandes villes, principalement Rabat et Casablanca. Les syndicats d'opposition ont dénoncé la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs.

En Turquie, le 1er mai a été célébré sous haute surveillance policière mais sans incident majeur par quelque 35 000 personnes (dont des membres des partits et groupes de gauche et des manifestants pro-kurdes) à Istanbul, et plusieurs milliers de personnes à Ankara.

A Cuba, pour la première fois depuis plus de 30 ans, le traditionnel défilé du premier mai à La Havane n'a pas eu lieu par souci d'économie. Mais des rassemblements avaient eu lieu par anticipation vendredi et samedi. Les Cubains avaient été invités à faire de ce jour «une gigantesque journée productive».

La bataille du blé

Ottawa (PC) — Le ministre de l'Agriculture Ralph Goodale est parti en croisade pour vendre de vastes quantités de blé canadien à l'étranger. Afin de mieux réussir contre les États-Unis, il ne demande pas d'argent comptant et offre des modes de paiement très avantageux.

Vanant les mérites d'un blé de qualité exceptionnelle, le ministre Goodale en a fait une véritable croisade afin que le Canada prenne sa juste part dans un marché où se dépensent chaque année des milliards de dollars.

La compétition des vendeurs américains n'est certainement pas à négliger comme en témoignent les opérations lancées récemment de part et d'autre.

Le ministre de l'Agriculture et de l'agro-alimentaire canadien a passé les deux dernières semaines sur le continent

asiatique afin d'y souligner l'avantage des termes commerciaux canadiens pour un produit de haute gamme.

En Corée du Sud, Ralph Goodale s'en est pris au contrat d'achat de céréales convenu avec les États-Unis. Non seulement le blé canadien répond bien aux critères exigés par les Coréens, et surpasse la qualité du blé américain mais, en ce qui a trait au crédit, le Canada peut faire aussi bien si non mieux.

En septembre prochain, lorsque le contrat entre Américains et Coréens viendra à échéance, le ministre canadien veut que les décideurs de la péninsule coréenne pensent au Canada, a-t-il expliqué la semaine dernière en entrevue téléphonique depuis la Chine populaire.

Dans ce pays, étape suivante de son périple, le Canada

vend habituellement 38 pour cent de la consommation totale, soit 447 millions\$ en 1993.

Le géant américain y a quand même accru ses ventes l'an dernier. Le ministre fédéral a donc tenu à faire pression sur les Chinois pour que les quantités achetées au Canada demeurent les mêmes. À l'approche de l'an 2000, la demande du pays le plus peuplé sera d'environ 20 millions de tonnes.

Le Canada a traditionnellement vu la Chine comme un marché prioritaire, et dans cette relation, la Chine a perçu le Canada comme fournisseur prioritaire, de dire le responsable canadien. Mais il ne faut pas pour autant s'asseoir sur nos lauriers et attendre que les autres viennent gruger dans ces acquis.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE
• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355